



L'air en Aveyron



Édition 2015



Bilan de la qualité de l'air
et des émissions de
polluants atmosphériques
en Aveyron



ORAMIP
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES
Atmo Midi-Pyrénées

ÉDITO



© Driss Azagzrou

Michel Aujoulat
Président d'ATMO
Midi-Pyrénées ORAMIP

Pour Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP, 2015 a été une année de préparation à des changements profonds. La réorganisation territoriale des régions nous a conduits à adapter notre gouvernance, et c'est dans ce contexte que j'ai accepté la présidence de l'association qui m'a ainsi été confiée en fin d'année. Avec responsabilité et optimisme, j'ai succédé à Thierry SUAUD et me suis engagé à accompagner la structure pour relever les défis qui sont devant nous.

D'abord, la mutation du paysage territorial régional entraîne, à horizon fin 2016, l'émergence d'une seule et même AASQA pour cette nouvelle grande région.

Avant tout, pour construire un projet commun, il fallait mettre au point la méthode. C'est ce que nous avons préparé cette année en lien avec Yves PIETRASANTA, mon homologue en Languedoc Roussillon (AIR LR).

Nous avons choisi de co-construire un projet mobilisateur et fédérateur pour nos adhérents et nos équipes. Les deux sites de Montpellier et Toulouse travailleront en synergie et complémentarité pour que notre nouvelle AASQA soit à la hauteur des enjeux de nos métropoles et de tout notre territoire régional en matière de qualité de l'air.

Pour mener à bien ces missions, nous avons décidé de moderniser notre outil de production. Le projet de construction d'un nouveau bâtiment adapté aux nouveaux besoins de notre structure est lancé ! Proche du TER en périmètre ouest de Toulouse, il répondra aux normes environnementales actuelles et donnera accès à des

puissances de calcul informatique indispensables à l'exercice de nos missions.

Agréée pour la surveillance de la qualité de l'air, Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP place son expertise au service des territoires, collectivités ou entreprises. Au-delà de ses missions réglementaires traditionnelles, l'AASQA a établi cette année des partenariats nouveaux, pour le suivi et l'accompagnement de programmes locaux, comme c'est le cas avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Rodez Agglomération.

Avec l'appui de partenariats locaux, nous avons participé à l'amélioration des connaissances sur des thématiques émergentes, comme la caractérisation chimique des particules, ou encore l'étude des phytosanitaires.

Nous avons aussi lancé la recherche de partenariats nouveaux pour travailler sur la prise en compte de la qualité de l'air dans les choix en matière de formes urbaines et sur les projets d'aménagements urbains.

C'est encore, avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé, que se structure une mission nouvelle de sensibilisation des enfants dans les écoles pour amener de façon ludique et éducative à placer la qualité de l'air, véritable enjeu de santé publique, dans les savoirs élémentaires partagés par tous.

Autant de sujets, dans la droite lignée des axes de notre projet associatif, qui auront ainsi rythmé notre activité cette année. C'est ce que nous retraçons au cœur de ce bilan annuel, dont je vous souhaite une excellente lecture.

Le projet associatif dessine les objectifs de l'AASQA*

AXE 1	INTÉRÊT GÉNÉRAL	Maintenir et renforcer les missions d'intérêt général
Objectif : 1-1	Produire et fournir les données élaborées et validées répondant aux exigences réglementaires.	
Objectif : 1-2	Assurer une couverture optimale du territoire régional en associant aux stations de mesures, les outils de modélisation et l'inventaire des émissions de polluants atmosphériques.	
Objectif : 1-3	Aider ses partenaires à interpréter et comprendre les données locales et régionales.	
AXE 2	CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS	Appréhender l'Air selon une vision intégrée Climat, Air, Énergie et Santé, en renforçant les partenariats avec différents organismes et institutions régionaux et nationaux
Objectif : 2-1	Aider à la prise de décision et à l'évaluation des politiques territoriales et celles des acteurs économiques en matière de qualité de l'air et de pollution atmosphérique.	
Objectif : 2-2	Renforcer les partenariats avec les instances sanitaires régionales en premier lieu.	
AXE 3	PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES	Être précurseur sur les thématiques émergentes en matière de qualité de l'air, aider à l'interprétation des données et à la diffusion des connaissances
Objectif : 3-1	Participer à la production, à la capitalisation de connaissances sur les thématiques émergentes et à leur diffusion auprès d'un large public.	
Objectif : 3-2	Rester toujours au meilleur niveau de connaissances scientifiques sur les pollutions atmosphériques, tout en étant en prise avec la demande sociale.	
AXE 4	INFORMATION COMMUNICATION	Redéfinir la stratégie globale d'information, de communication et de mise à disposition des données
Objectif : 4-1	Mettre à disposition des données sur la pollution atmosphérique en intégrant les évolutions réglementaires et normatives (dont INSPIRE).	
Objectif : 4-2	Améliorer l'exemplarité environnementale et sociale de l'ORAMIP	
Objectif : 4-3	Améliorer la diffusion des informations, l'accessibilité et l'appropriation des connaissances générales sur la qualité de l'air et ses impacts sanitaires en direction de différentes cibles : le grand public, les industriels, les collectivités territoriales, les partenaires et les médias, etc. et plus particulièrement sur les territoires les plus soumis à une mauvaise qualité de l'air. Faire connaître et reconnaître l'action de l'ORAMIP auprès de différents publics en valorisant son expertise.	

* Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air



SOMMAIRE

04

La qualité de l'air en Midi-Pyrénées en 2015

- 04/05 Atmo Midi Pyrénées Oramip : la surveillance au service des territoires
- 06/07 Chiffres-clés 2015
- 08/09 Accompagner les territoires dans l'évaluation des actions et des projets
- 10/11 Améliorer les connaissances sur des thématiques émergentes
- 12/13 Les Ateliers L'Air et Moi en Midi-Pyrénées : informer, éduquer, sensibiliser les jeunes publics à la qualité de l'air
- 14/17 L'inventAIRe régional par polluant
- 18/21 Le suivi des valeurs réglementaires...
 - 19 - Particules inférieures à 10 microns...
 - 20 - Dioxyde d'azote...
 - 21 - Ozone...
- 22 Les épisodes de pollution en 2015 en Midi-Pyrénées
Bilan des indices journaliers de qualité de l'AIR en 2015
- 23/24/25 Les résultats par station et par polluant...

26

La qualité de l'air en Aveyron en 2015

28

L'association en 2015

- 28/29 La gouvernance de l'association...
- 30 Moderniser l'outil de production de l'ORAMIP : naissance des nouveaux locaux
- 31 Améliorer et garantir la qualité des services rendus
- 32/33 La communication : mettre à disposition, diffuser la connaissance, sensibiliser
- 34 Perspectives 2016...
- 35 Les adhérents...

Atmo Midi Pyrénées Oramip :

DES OUTILS, UNE EXPERTISE

InventAIRE
des émissions

DONNÉES SOURCES D'ÉMISSION



Transport



Agriculture



Résidentiel
Tertiaire



Industrie

Inventaire
des sources
de pollution

Estimation des quantités
d'émissions de polluants
issus des différents secteurs
d'activité.



ACTAIR
Outil de calcul

Modélisation



Compilation des données
de mesures et prévisions
en fonction des conditions
géographiques et
météorologiques

Anticiper les
épisodes
de pollution,
scénariser,
calculer
l'exposition
des populations

Mesures



stations
fixes



stations
mobiles

+ de **20**
polluants surveillés

+ de **10 000**
données collectées/jour

la surveillance au service des territoires

DES SERVICES SUR-MESURE

Informé en continu et en cas d'alerte, sensibiliser au quotidien

Les informations au quotidien



Mise à disposition des données en temps réel



La qualité de l'air quotidiennement évaluée et prévue



Mise en œuvre des procédures en cas d'épisode de pollution



Actions de sensibilisation dans les écoles

Suivre annuellement les indicateurs de la pollution

Le reporting annuel



Production de cartes annuelles de concentration



Calcul des surfaces et populations exposées



Suivi des concentrations en polluants



Reporting des sources de pollution



Rapports d'évaluation

Accompagner plans et programmes, scénariser, aider à la décision

L'accompagnement de l'action locale



Réalisation d'états initiaux et diagnostics pour les PPA, PCAET, PDU, SRADDET



Évaluations prospectives et scénarisations



Amélioration des connaissances sur les sujets émergents



Participation aux comités de suivi et pilotage des instances locales

Chiffres-clés 2015

DES OUTILS, UNE EXPERTISE

InventAIRe
des émissions



7 500

POINTS DE
COMPTAGE



18 000

KM DE
ROUTE

Modélisation

PLATEFORME DE
MODÉLISATION URBAINE



3 600

HEURES
DE CALCUL DE LA
PLATEFORME

PLATEFORME DE
MODÉLISATION RÉGIONALE



3 630

HEURES
DE CALCUL DE LA
PLATEFORME

Mesures



34

STATIONS FIXES

3

STATIONS
MOBILES

3

STATIONS
SEMI-FIXES



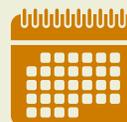
94%

TAUX DE
FONCTIONNEMENT
DES ANALYSEURS



1 032

ANALYSES
RÉALISÉES
EN INTERNE



892

JOURS DE
CAMPAGNES
DE MESURES



16

CAMPAGNES
DE MESURES

DES SERVICES SUR-MESURE

LA QUALITÉ DE L'AIR AU QUOTIDIEN



157

JOURS OÙ LA QUALITÉ DE L'AIR A ÉTÉ BONNE PARTOUT EN 2015



217

DEMANDES D'INFORMATIONS PONCTUELLES



135

ARTICLES CITANT L'ORAMIP DANS LA PRESSE



52 535

VISITES DANS L'ANNÉE SUR LE SITE INTERNET

NOMBRE D'ÉPISODES DE POLLUTION EN RÉGION PAR DÉPARTEMENT



REPORTING ANNUEL



47

JOURS DE DÉPASSEMENT DU SEUIL DES 120 µg/m³ EN OZONE

Particules

PM10

80
µg/m³

CONCENTRATION MAXIMUM JOURNALIER

Dioxyde d'azote

NO₂

231
µg/m³

CONCENTRATION MAXIMALE HORAIRE

Ozone

O₃

189
µg/m³

CONCENTRATION MAXIMALE HORAIRE



34

RAPPORTS MIS EN LIGNE

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX



510

NOMBRE D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS SUR LES ATELIERS "L'AIR ET MOI"



70

ADHÉRENTS À L'ORAMIP



37

CONVENTIONS DE PARTENARIAT



ANNÉE DE PROJECTION PPA



ANNÉE DE PROJECTION PDU

Accompagner les territoires dans l'évaluation des actions et des projets

PDU*, PPA*, PCAET* : l'accompagnement des plans et programmes sur la qualité de l'air

Au-delà de la mission de surveillance réglementaire, le dispositif d'évaluation de la qualité de l'air (inventaire, mesure, modélisation) permet à l'ORAMIP de soutenir les actions des collectivités et de contribuer à une démarche prospective :

- ▶ Participer à l'évaluation du territoire pour caractériser les états des lieux de la qualité de l'air, l'exposition des populations, l'impact des activités sources de pollution,
- ▶ Prendre en compte les scénarii d'évolution de l'urbanisme, des modes de déplacement et des activités économiques pour étudier les tendances à long terme sur la qualité de l'air,
- ▶ Accompagner les territoires dans les choix d'action et de projets impactant la qualité de l'air.

L'ORAMIP intervient également au service des communautés d'agglomération pour un appui aux plans climat air énergie territoriaux (PCAET), comme c'est le cas pour le partenariat avec Rodez Agglomération, démarré en fin d'année 2015. (voir ci-contre)

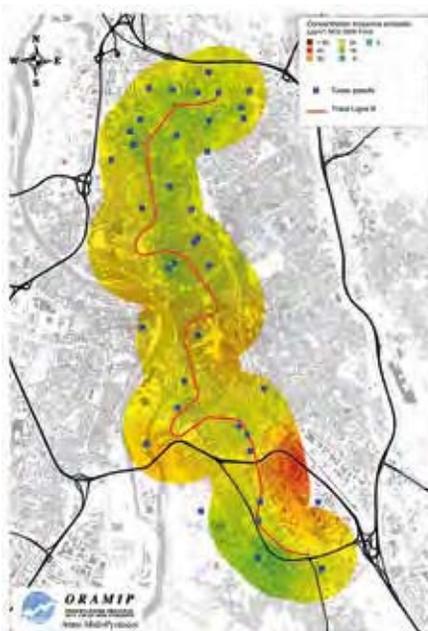
A l'échelle de l'agglomération toulousaine, l'ORAMIP participe à l'évaluation environnementale du Plan de Déplacements Urbains (PDU). Cette participation vise à qualifier l'état initial de la qualité de l'air sur le territoire d'étude du PDU pour l'année 2013 et à évaluer l'impact de la mise en oeuvre du projet de PDU à l'horizon de 2030.

Ce partenariat avec l'autorité organisatrice des transports Tisséo est en place depuis de nombreuses années et permet, au delà des évaluations du PDU, de réaliser les études de suivi de l'impact sur la qualité de l'air de l'aménagement des principales infrastructures de transports en commun sur l'agglomération toulousaine (Métro, Tramway...).

En lien avec les services de l'Etat (DREAL), l'ORAMIP a réalisé l'évaluation de l'exposition de la population à la pollution de l'air sur l'agglomération toulousaine. Cette étude a consisté à intégrer des scénarii d'évolution des émissions de pollution à l'horizon 2020 afin d'évaluer s'il persistait des zones en dépassement des valeurs limites pour la protection de la santé à l'issue du PPA.

PCAET Rodez Agglomération : les territoires s'engagent pour la qualité de l'air

Signé en décembre 2015, c'est le premier partenariat de l'ORAMIP pour l'accompagnement d'une collectivité dans le suivi de son PCAET. Cette convention permettra de déployer, pour 6 ans, le dispositif de surveillance (intégrant l'inventaire des sources de polluants, et la cartographie de la pollution urbaine sur le territoire de l'agglomération du Grand Rodez) des campagnes de mesures. Ce partenariat permettra à la collectivité de disposer des données relatives à l'état initial de la qualité de l'air et d'évaluer chaque année l'évolution de la situation et l'impact des actions portées par la collectivités au sein du PCAET.



Concentration moyenne NO₂ autour d'une ligne de transport en commun - Ligne B Toulouse

* PDU : Plan de déplacements urbains
 PPA : Plan de protection de l'atmosphère
 PCAET : Plan climat air énergie territorial

Aménagement et qualité de l'air : l'expérimentation PUMIQAT pour scénariser l'impact des projets



L'ORAMIP a été l'un des partenaires de PUMIQAT, programme de recherche mené en partenariat avec Toulouse Métropole, sélectionné par l'ADEME pour mettre en place une méthodologie d'évaluation pour la prise en compte de la qualité de l'air dans les projets d'aménagement urbain.

L'objectif de ce programme était de rationaliser et mutualiser des méthodes de travail pour évaluer l'impact d'un projet d'aménagement sur la qualité de l'air et sur l'exposition des habitants du quartier aménagé, avec en finalité une capacité à répliquer cette méthodologie sur d'autres zones d'urbanisation.

L'ORAMIP contribuait notamment à :

- ▶ identifier les données d'intérêt afin de rendre compte de leur impact,
- ▶ calculer les émissions de polluants atmosphériques et indicateurs d'impact,
- ▶ modéliser en 3D la dispersion en intégrant l'influence de la géométrie/l'architecture des bâtiments.

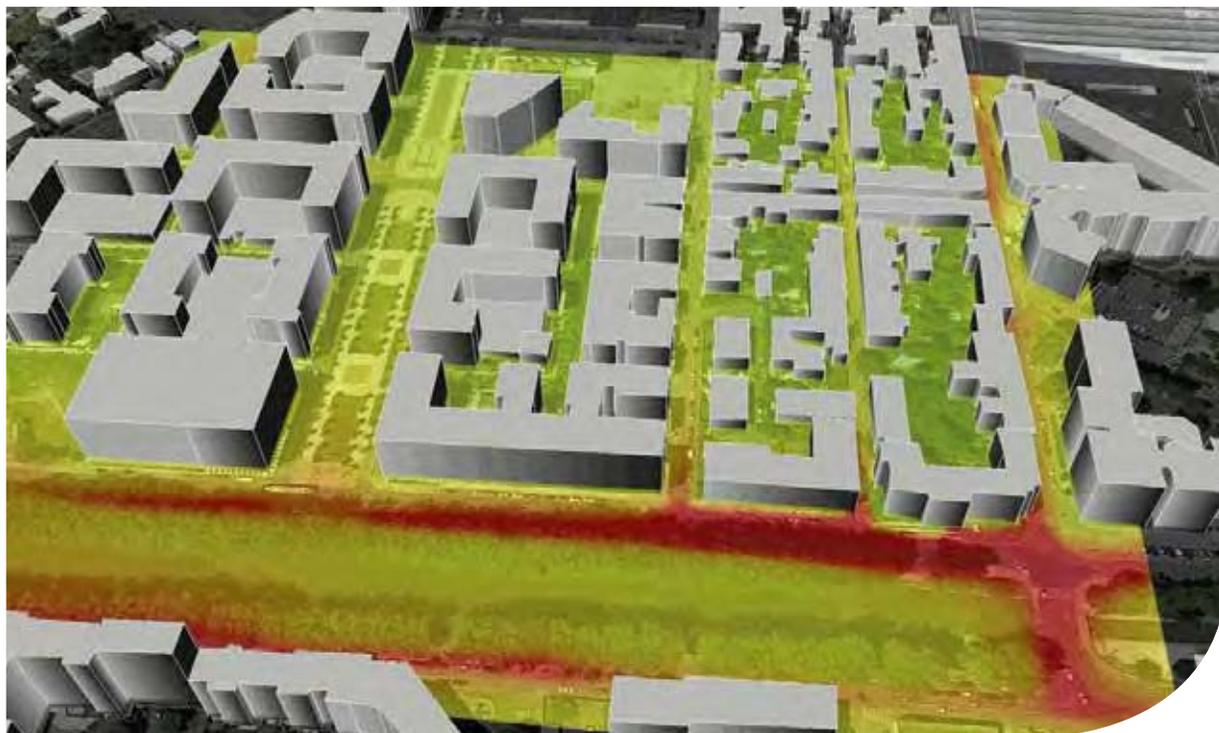
Trois territoires de l'agglomération ont été choisis du fait d'aménagements spécifiques réalisés entre 2004 et 2012, permettant une analyse et mettant en exergue l'impact de ces aménagements

sur la qualité de l'air :

- ▶ Toulouse centre, bvd de Strasbourg : implantation d'une nouvelle infrastructure de transports en commun
- ▶ Ponts jumeaux : création d'une ZAC en milieu urbain
- ▶ Blagnac centre : implantation d'une nouvelle infrastructure de transports en commun

Les méthodologies actuellement utilisées pour la modélisation urbaine ont ainsi été adaptées à l'échelle plus fine du quartier. Des modèles de dispersion différents intégrant une modélisation en 3 dimensions ont été utilisés, avec des sorties cartographiques permettant d'évaluer l'évolution de la concentration en polluants à différentes hauteurs du bâtiment.

Ce programme a fait l'objet d'une présentation de l'ORAMIP en fin d'année 2015, lors du 7^{ème} séminaire du CEREMA* et du CNFPT* à Lyon, les 26 et 27 novembre. Présentation assurée avec Elisabeth Toutut Picard, Présidente de la Commission Environnement et développement durable de Toulouse Métropole, et Dominique Tilak, directrice de ORAMIP, pour ce séminaire qui portait sur la thématique « Mobilité - aménagement - qualité de l'air : comment les articuler au service de la santé ? ».



Modélisation en 3D des concentrations en NO₂ moyennes annuelles, quartier des Ponts Jumeaux (Toulouse)

* CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Améliorer les connaissances sur des thématiques émergentes

Une étude pour mieux comprendre l'origine des particules en Midi-Pyrénées : la composition chimique des particules

En partenariat avec la Région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon (encore Région Midi-Pyrénées lors de la réalisation de cette étude), l'ORAMIP a mené une étude sur différents points du territoire pour évaluer et caractériser les sources de particules.

Les particules en suspension dans l'air sont de deux types. Les «particules primaires» sont rejetées directement dans l'atmosphère, et les particules «secondaires» sont issues de réactions chimiques et recombinaison de composés dans l'air.

Trois sites ont été étudiés : Toulouse, la vallée du Lot et une zone rurale dans le Gers. Ces trois sites sont implantés dans des environnements topographiques et météorologiques différents ; Toulouse et la zone rurale sont situées en plaine, le site de la vallée du Lot est situé dans une zone plus encaissée.

L'analyse se poursuivra en 2016 dans la vallée de Lourdes.

L'objectif de ces travaux est d'améliorer les connaissances afin de mieux conseiller les acteurs locaux dans la mise en oeuvre de mesures visant à réduire les émissions de particules en suspension.



Aperçu de deux filtres utilisés pour le relevé des particules, l'un vierge (blanc), l'autre exposé (gris).

Les principaux enseignements de l'étude

- ▶ Les niveaux de concentration moyens sur une année en particules sont du même ordre de grandeur dans la vallée du Lot, sur la zone rurale du Gers, et sur l'agglomération Toulousaine.
- ▶ En hiver, les marqueurs biomasse sont plus importants dans les particules de la vallée du Lot, particulièrement impactée par le chauffage au bois. Toulouse étant moins concernée par l'utilisation de ce mode de chauffage, ce marqueur y est observé dans une moindre mesure.
- ▶ La composition des particules change significativement entre les saisons hivernale et printanière. L'hiver est marqué par de fortes concentrations de particules, avec pour la vallée du Lot une forte contribution de la biomasse. Toulouse est marquée par une contribution de la biomasse inférieure. Au printemps, la contribution des émissions de particules par les dispositifs de chauffage est en forte baisse.
- ▶ Au cours de la saison printanière, les particules secondaires ne sont pas toutes issues de la recombinaison des émissions issues des activités agricoles et du trafic routier. Elles peuvent être apportées par les masses d'air en provenance d'autres territoires au niveau national et européen. Des particules secondaires plus importantes au printemps sur le territoire de Toulouse et sur la zone rurale du Gers : si la biomasse reste la première source de particules dans la vallée du Lot au printemps, à Toulouse et dans le Gers, les particules secondaires deviennent majoritaires, représentant près de 40 % des particules.

Retrouvez l'étude complète sur le site de l'ORAMIP

[www http://oramip.atmo-midipyrenees.org/](http://oramip.atmo-midipyrenees.org/)

Les phytosanitaires dans l'air : le socle de connaissances se construit grâce à des partenariats locaux

Une campagne d'évaluation a été mise en place en mars 2014 pour un an sur deux sites de mesure : en environnement rural dans le Lauragais (Haute-Garonne) et en milieu urbain à Auch (Gers).

Réalisées en parallèle, ces deux études ont permis une évaluation de la composition du compartiment aérien en phytosanitaires, sur deux territoires à topographie et conditions ambiantes différentes.

Les analyses ont porté sur 60 molécules, sélectionnées en fonction d'une liste socle nationale et établie en fonction des pratiques agricoles locales.

alimentent une base de données nationale. Tous ces éléments consolident le socle des connaissances sur l'impact sur la santé et sur l'environnement, et améliorent les capacités d'action.

En 2014 et 2015, ce sont ensuite les partenariats avec les conseils départementaux du Gers et de Haute-Garonne qui auront permis à l'ORAMIP de déployer des campagnes de mesures complémentaires et approfondies, en zone de grandes cultures et en zone urbaine.



Fongicides :
concentrations
les plus élevées



Herbicides :
**présence plus
« continue »**

Printemps :
saison la plus exposée
à la présence de phytosanitaires



Zone urbaine
des concentrations
jusque **3x inférieures**
à la zone rurale

Pour Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP, la mission d'observation va se poursuivre et se préciser sur le territoire du Lot. C'est une convention signée avec l'Agence Régionale de Santé qui permettra de compléter les études précédemment menées, en déployant le dispositif de mesure et d'étude sur le territoire lotois avec Cahors, Figeac et la vallée de la Dordogne.

S'inscrivant dans une démarche nationale d'évaluation de l'exposition de la population aux phytosanitaires, et en partenariat avec l'ANSES, les données collectées au cours de ces analyses

Quels sont les apports de l'étude ?

- ▶ La station rurale de Haute-Garonne présente un panel de phytosanitaires dans l'air plus important. Les molécules les plus fréquemment quantifiées sont les mêmes pour les deux territoires (des herbicides).
- ▶ Sont détectées des molécules non exclusivement destinées aux grandes cultures, même si celles-ci restent majoritaires. Ce sont parfois des molécules homologuées pour les traitements de jardins.
- ▶ Qu'il s'agisse de l'étude en milieu urbain ou de celle en milieu rural, la présence des phytosanitaires dans l'air est toujours marquée par une forte saisonnalité.
- ▶ Les premiers phytosanitaires sont détectés au mois d'avril, parmi lesquels les fongicides (principalement destinés aux cultures d'hiver) prédominent nettement en termes de niveaux de concentration.
- ▶ Les herbicides sont quantifiés durant 3 périodes : au printemps et en début d'été, ainsi qu'à l'automne. Certains fongicides, plutôt destinés aux vignes sont également présents en été, à des concentrations nettement plus atténuées qu'au printemps.
- ▶ Les insecticides sont ponctuellement détectés, à des niveaux bien inférieurs à ceux des fongicides ou herbicides.
- ▶ Les phytosanitaires ne sont quasiment pas quantifiés en période hivernale.
- ▶ En milieu urbain (Auch), les phytosanitaires sont quantifiés de manière moins continue que dans un environnement rural et à des concentrations jusqu'à trois fois inférieures.

Retrouvez l'étude complète sur le site de l'ORAMIP [www http://oramip.atmo-midipyrenees.org/](http://oramip.atmo-midipyrenees.org/)

Les Ateliers L'Air et Moi en Midi-Pyrénées : informer, éduquer, sensibiliser les jeunes publics à la qualité de l'air



L'impact de la pollution sur notre santé est aujourd'hui reconnu pour tous. Enjeu majeur de santé publique, la pollution de l'air est inscrite dans le plan national santé environnement 3 (PNSE 3), et la circulaire 2015-018 du 4 février 2015 du ministère de l'éducation nationale déployant l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires.

AXE 2 CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS

AXE 4 INFORMATION COMMUNICATION

Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont souhaité, avec l'appui de l'éducation nationale, mettre en place une action de sensibilisation à la pollution de l'air pour les enfants, acteurs de demain et sujets particulièrement sensibles à cette pollution. Ainsi sont nés les ateliers L'Air et Moi en Midi-Pyrénées.

Matérialisée à travers une convention d'une durée de 3 années signée en 2015 entre l'ORAMIP, le rectorat et l'ARS, cette action concerne les élèves des classes de CM1-CM2-6ème (cycles 3), sur le territoire des 118 communes couvertes par le plan de protection de l'atmosphère.

Construire un programme pédagogique, interactif et ludique sur le thème de la pollution atmosphérique

L'objectif de ces ateliers :

- ▶ Sensibiliser à la pollution de l'air, ses sources et ses conséquences sanitaires et environnementales,
- ▶ Initier les élèves à la démarche scientifique,
- ▶ Comprendre le lien entre l'environnement et la santé,
- ▶ Aborder les points essentiels de la respiration,
- ▶ Comprendre l'importance des gestes de chacun et de leur impact sur l'environnement.



Avec des animations conçues en partenariat avec l'Éducation Nationale et des professionnels du monde de la santé, le programme s'appuie sur le support pédagogique, « L'Air et Moi », co-construit par des enseignants et l'association agréée de surveillance Air PACA.

Diaporamas animés, quizz, guides pédagogiques... des supports mis à disposition pour accompagner les enseignants, parents et animateurs désireux de sensibiliser les enfants à la qualité de l'air.

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends... »

Benjamin Franklin

Les étapes clés de la mise en place en 2015

1. Lancement de l'action en mai 2015 : mise en place et prise de contact avec l'Éducation Nationale.
2. Choix et adaptation du support de sensibilisation : Air PACA, association agréée de surveillance de la qualité de l'air en région PACA, a travaillé pendant 5 années à la création du support de sensibilisation « L'Air et Moi », composé d'un ensemble complet de 7 modules différents. Le choix s'est donc porté sur la réutilisation et l'adaptation de cette ressource pertinente.
3. Mise au point de travaux pratiques complémentaires au support de sensibilisation : des expériences facilement réalisables en classe ont été conçues (en partenariat avec l'Education Nationale).
4. Démarrage des ateliers dans les écoles : le lancement des ateliers dans les écoles s'est effectué dès le 24 septembre, à l'occasion de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air.

Bilan sur l'année 2015 :

(de septembre à fin décembre 2015)

Début des ateliers au sein des écoles : **septembre 2015**

VILLES	NOMBRE D'ATELIERS
Cugnaux	1
Dourgne	1
Portet-sur-Garonne	1
Avignonet-Lauragais	2
Baziège	2
Muret	3
Toulouse	11
TOTAL	21



13

Nombre d'écoles concernées



21

Nombre de classes ayant bénéficié d'un atelier



63

Nombre d'heures d'ateliers



510

Nombre d'élèves ayant suivi un atelier



AXE 2

CLIMAT, AIR
ÉNERGIE, SANTÉ
PARTENARIATS

AXE 4

INFORMATION
COMMUNICATION

Perspectives 2016

Si 2015 a été l'année de lancement de ce projet de sensibilisation des élèves à la pollution de l'air, 2016 aura pour objet de pérenniser cette action et de la déployer. Pour cela, deux axes majeurs sont posés :

► Diffusion du support sur le territoire :

Faire connaître l'action aux chefs d'établissements et enseignants. Campagne d'information, communication sur le site internet Education et Développement Durable, utilisation du dispositif par des réseaux d'animations de type CLAE, mise à disposition sur le site de l'ORAMIP avec suivi des téléchargements, participation à événementiel Mai Poumons « le Village du Poumon »...

► Déploiement des moyens d'animations :

Un accueil très favorable et une forte demande sont déjà enregistrés en fin d'année 2015 pour cette action. L'intervention d'associations dans le secteur de l'éducation scientifique et environnementale sera recherchée en appui.

L'inventAIRe des polluants :

un état des lieux des sources de pollution dans la région selon les 4 grands secteurs **transport, résidentiel/tertiaire, agriculture, industrie** et leurs évolutions.

Depuis 2008, l'ORAMIP réalise un inventaire des émissions de polluants en Midi-Pyrénées, Act'Air répertorie les rejets directs de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre issus des 4 grands secteurs d'activité - transport, résidentiel/tertiaire, agriculture, industrie.

Les données peuvent être produites pour :

- chacune des 3020 communes de Midi-Pyrénées,
- tous les regroupements de communes de la région,
- les 8 départements,
- ainsi que pour la région dans son ensemble.

L'inventaire recense plus de 30 polluants.

Actualisation de l'outil Act'Air en 2015

En 2015, l'ORAMIP a actualisé l'inventaire régional pour les années de référence 2012 et 2013.

De nouvelles données ont été intégrées venant ainsi compléter les données de 2008, 2010 et 2011 :

- le modèle de déplacements SGGD 2013 de l'aire toulousaine (source aua/T)
- l'activité aéroportuaire de Toulouse-Matabiau
- l'activité ferroviaire
- les émissions liées aux stations d'épuration
- la base GEREP, base nationale des industriels soumis à déclaration de leurs émissions dans l'air, l'eau, le sol et leurs déchets.

La mise à jour d'Act'air s'est faite rétroactivement depuis 2008, permettant une méthodologie constante et une comparaison fiable des tendances.

InventAIRe... pour quoi faire ?

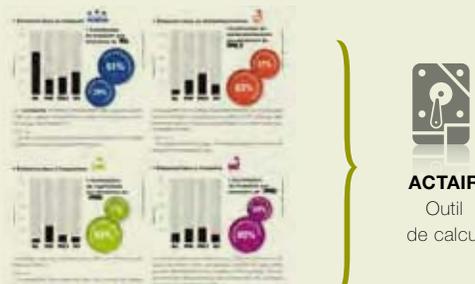
Véritable outil d'aide à la décision, l'inventaire permet d'estimer la part et les quantités d'émission de polluants atmosphériques issues des différents secteurs d'activité au niveau local.

Les données produites permettent d'évaluer ou de hiérarchiser les actions à mettre en œuvre pour limiter l'impact sur la qualité de l'air, et de cibler les actions à engager en fonction des enjeux. C'est un outil utile pour les plans et programmes régionaux ou locaux en faveur de la qualité de l'air : SRCAE (Schéma Régional Climat Air Énergie), PPA (Plan pour la Protection de l'Atmosphère), PDU (Plan de Déplacement Urbain), PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial)...

Il est aussi utilisé par les modèles de dispersion de la pollution atmosphérique pour prévoir au quotidien la qualité de l'air.

Un volet inventaire a également été intégré dans les bilans annuels produits pour nos partenaires industriels et collectivités, permettant de valoriser les données d'émission polluants à effet sanitaire (PES) et gaz à effet de serre (GES).

Inventaire des émissions



Données sources d'émission

• Chiffres Clés

+4% de kilomètres parcourus sur les principaux axes de circulation de la Région entre 2008 et 2013.

60% des particules PM10 émises par le secteur agricole proviennent de la culture des terres. Midi-Pyrénées est la 1^{ère} région agricole française.

99% des particules PM10 et les PM2.5 provenant du secteur résidentiel sont issues de la combustion du bois de chauffage. Midi-Pyrénées est la 3^e région pour la consommation de bois.

InventAIRE régional par source de pollution : année de référence 2013



Transport



Résidentiel Tertiaire



Agriculture

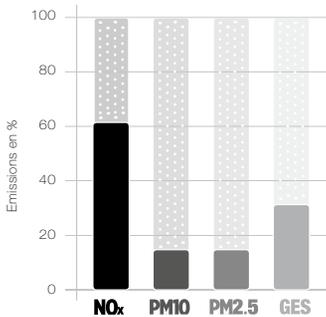


Industrie

Émissions liées au transport



Contribution du transport aux émissions **NO_x** en France



Source : ORAMIP / Act'air_2013_V3.1

Le **transport** est le secteur qui émet le plus d'oxydes d'azote en Midi-Pyrénées.

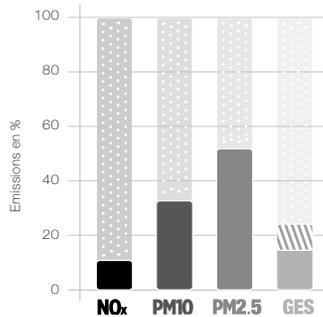
Agir sur...

...le secteur du transport permet de diminuer les émissions d'oxydes d'azote, mais aussi les gaz à effet de serre.

Émissions liées au résidentiel-tertiaire



Contribution du résidentiel/tertiaire aux émissions **PM2.5** en France



Source : ORAMIP / Act'air_2013_V3.1

Les **dispositifs de chauffage individuels au bois** sont la principale source d'émission de particules fines PM2.5.

10% des GES sont issus de la combustion de biomasse (▨) dans le secteur résidentiel-tertiaire.

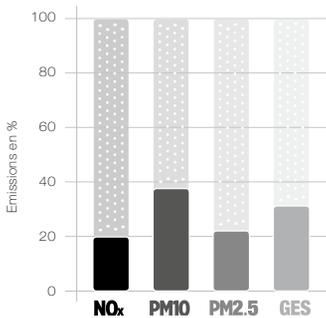
Agir sur...

...les appareils de chauffage domestique permet de réduire les émissions de particules fines.

Émissions liées à l'agriculture



Contribution de l'agriculture aux émissions **PM10** en France



Source : ORAMIP / Act'air_2013_V3.1

L'importance de l'**activité agricole** en Midi-Pyrénées fait du secteur agricole la principale source de particules en suspension PM10.

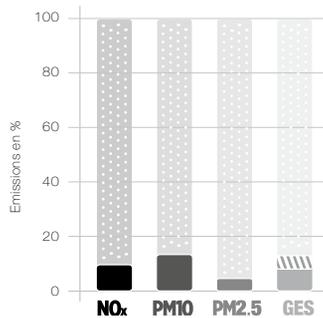
Agir sur...

...l'amélioration des pratiques agricoles permet de réduire les émissions de particules. Les particules en suspension issues des activités agricoles proviennent principalement du travail du sol.

Émissions liées à l'industrie



Contribution de l'industrie aux émissions **PM10** en France



Source : ORAMIP / Act'air_2013_V3.1

Le **secteur industriel** contribue peu à la pollution de l'air en région Midi-Pyrénées, l'industrie en Midi-Pyrénées ayant une contribution limitée à la pollution de l'air.

6% des GES sont issus de la biomasse (▨) dans le secteur industriel.

NO_x = Oxydes d'azote

PM10 = Particules en suspension inférieures à 10 microns

PM2.5 = Particules fines inférieures à 2,5 microns

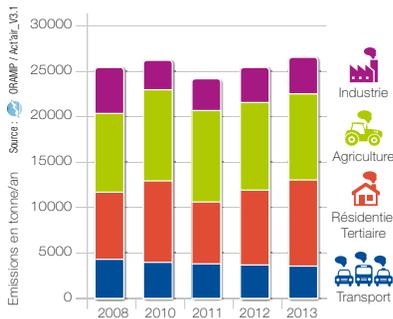
GES = Gaz à effet de serre

LA QUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES EN 2015

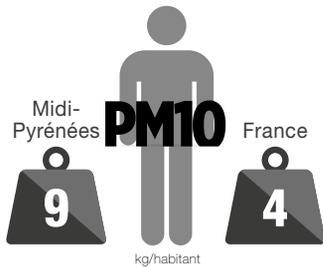
InventAIRE régional par polluant

PM10

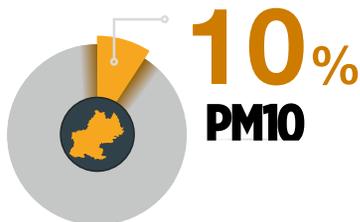
• Évolution des émissions de particules PM10



• Émissions en kg/habitant



• Part de la région en France



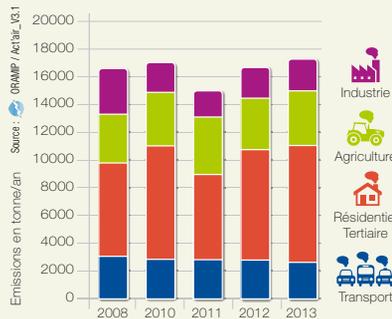
Midi-Pyrénées, région agricole, représente 10% des émissions de particules PM10 de la France Métropolitaine.

Le secteur agricole est le plus émetteur de particules PM10 avec 39%.

L'hiver plus rigoureux de 2013 a provoqué l'augmentation des émissions de particules en suspension en raison de l'utilisation de chauffage d'appoint au bois.

PM2.5

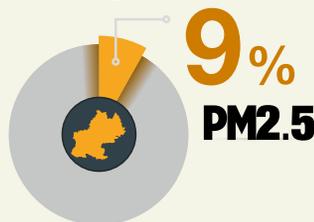
• Évolution des émissions de particules PM2,5



• Émissions en kg/habitant



• Part de la région en France



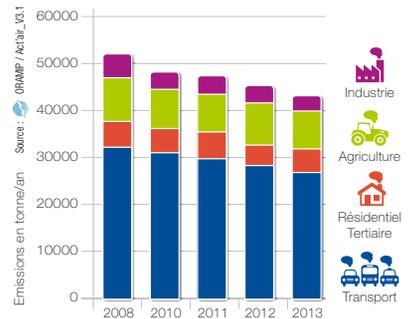
Midi-Pyrénées représente 9% des émissions de particules PM2.5 de la France Métropolitaine

Le résidentiel/tertiaire (chauffages) est le secteur le plus émetteur de particules fines avec 52%.

L'hiver plus rigoureux de 2013 a provoqué l'augmentation des émissions de particules fines en raison de l'utilisation du chauffage d'appoint au bois.

NOx

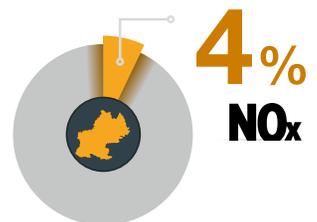
• Évolution des émissions d'oxydes d'azote



• Émissions en kg/habitant



• Part de la région en France



Midi-Pyrénées représente 4% des émissions d'oxydes d'azote de la France Métropolitaine

Le transport émet le plus de NOx avec 60%.

Les émissions dues à ce secteur sont en diminution. L'augmentation du nombre de véhicules moins polluants permet de compenser les émissions associées à l'augmentation du nombre de déplacements.

GES

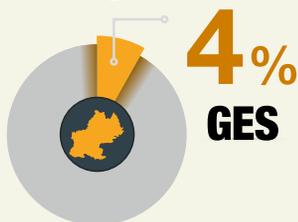
• Évolution des émissions de GES



• Émissions en teqCO₂/habitant



• Part de la région en France



Midi-Pyrénées représente 4% des émissions de gaz à effet de serre de la France Métropolitaine.

Les **secteurs transport et agricole** représentent chacun 32 % des émissions de gaz à effet de serre en Midi-Pyrénées. Les émissions totales de gaz à effet de serre sont stables depuis 2011.

Perspectives 2016

► Actualiser l'inventaire des sources de pollution de l'air

ATMO Midi-Pyrénées ORAMIP poursuit la mise à jour de l'inventaire. Il s'enrichira aussi de nouveaux partenariats permettant une connaissance plus fine des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Ce travail améliore les données d'entrée des modèles de prévision de l'ORAMIP.

L'inventaire continuera à produire des indicateurs de référence pour les partenaires de l'ORAMIP et pour les plans et programmes. En 2016, la mise à jour concernera l'année 2014.



► Intégrer la plateforme ICARE

En 2016, ATMO Midi-Pyrénées ORAMIP intégrera la plateforme ICARE, Inventaire CAAdrstré REgional. Cette plateforme facilite le calcul, l'échange et la mise à disposition de données de pollution à l'échelle communale, pour les principaux polluants atmosphériques et les gaz à effet de serre, pour les secteurs du transport, de l'industrie, de l'agriculture et du résidentiel/tertiaire. Actuellement vingt associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air utilisent et développent cette plateforme collaborative.



► Mettre à disposition les données d'inventaires aux collectivités partenaires

Toutes les EPCI de plus de 20000 habitants sont tenus de se doter d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) selon les nouvelles modalités introduites par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

ATMO Midi-Pyrénées ORAMIP étendra son partenariat avec les collectivités pour pouvoir mettre à disposition et actualiser les données d'inventaire de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre sur leur territoire. Ces indicateurs permettent de mieux identifier les orientations nécessaires vers les secteurs à enjeu et les actions les plus pertinentes pour reconquérir une atmosphère de qualité.



LA QUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES EN 2015

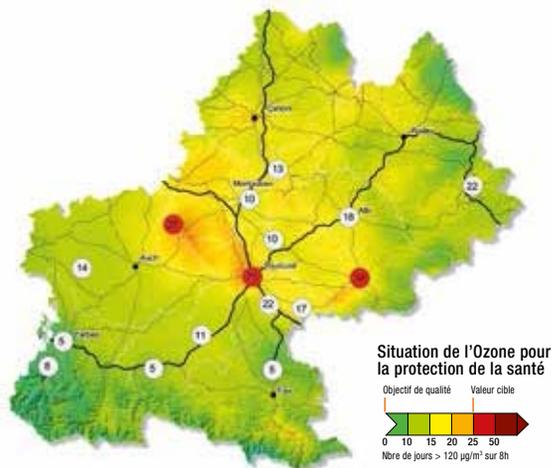
Suivi des valeurs réglementaires des seuils dépassés

Au cours du printemps et du début de l'été les conditions climatiques ensoleillées et les températures supérieures à la normale ont favorisé la formation d'ozone. La situation est ainsi moins bonne en 2015, qu'en 2014 pour ce polluant. La valeur cible de 25 jours maximum d'exposition à l'ozone pour la protection de la santé est atteinte ou dépassée pour les départements de la Haute Garonne, du Gers et du Tarn qui ont enregistré respectivement 25, 27 et 34 jours d'exposition. (voir carte ci-contre).

A proximité des axes de circulation, les objectifs de qualité en PM2.5 ne sont pas respectés sur Albi et Toulouse. Les valeurs limites en NO2 pour la protection de la santé sont toujours dépassées sur l'agglomération toulousaine.

En situation de fond urbain, la situation de la qualité de l'air est relativement satisfaisante au regard de la réglementation, même si les concentrations moyennes en particules en suspension (PM10) et particules fines (PM2.5) sont en légère augmentation, pour le dioxyde d'azote la situation est globalement stable par rapport à 2014 dans les principales villes.

• Situation vis-à-vis de l'objectif de qualité pour la protection de la santé pour l'ozone



▶ Dans l'air ambiant



Sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées, les concentrations en ozone sont restées supérieures à l'objectif de qualité et la valeur cible pour la protection de la santé a même été dépassée dans les départements du Gers et du Tarn. Les particules fines (PM2.5) ont des niveaux toujours supérieurs à l'objectif de qualité. Il s'agit notamment de la situation sur l'agglomération toulousaine. Pour les autres polluants suivis les valeurs réglementaires sont respectées en situation de fond.

	Particules PM10	Particules PM2.5	Dioxyde d'azote NO₂	Ozone O₃	Dioxyde de soufre SO₂	Benzène/Pyène BeP	Cadmium Cd	Autres métaux
Ariège	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert
Aveyron	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert
Gers	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert
Haute-Garonne	Vert	Orange	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert
Hauts-Pyrénées	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert
Lot	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert
Tarn	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert
Tarn-et-Garonne	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert

▶ À proximité du trafic routier



A proximité des principaux axes routiers, la valeur limite pour la protection de la santé n'est pas respectée sur l'agglomération toulousaine pour le dioxyde d'azote. Dans ces environnements, les concentrations restent importantes, et les objectifs de qualité pour les particules en suspension (PM10) et les particules fines (PM2.5) ne sont pas respectés sur les agglomérations toulousaine et albigeoise.

	Particules PM10	Particules PM2.5	Dioxyde d'azote NO₂	Benzène C₆H₆	Monoxyde de carbone CO
Haute-Garonne	Orange	Orange	Rouge	Vert	Vert
Hauts-Pyrénées	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Tarn	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert

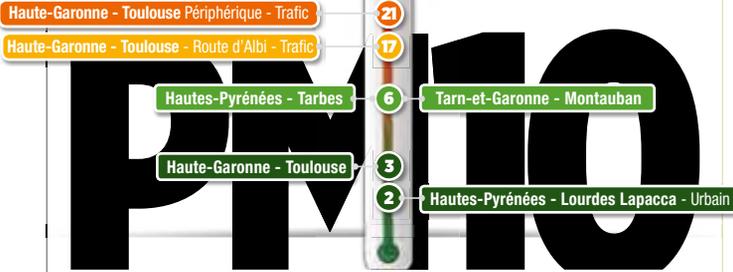
Échelle des valeurs réglementaires

- ▶ **Valeur limite dépassée** La valeur limite est un niveau à ne pas dépasser si l'on veut réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement.
- ▶ **Valeur cible dépassée** La valeur cible correspond au niveau à atteindre dans la mesure du possible sur une période donnée pour réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement.
- ▶ **Objectif de qualité non respecté** L'objectif de qualité est un niveau de concentration à atteindre à long terme afin d'assurer une protection efficace de la santé et de l'environnement dans son ensemble.
- ▶ **Réglementation respectée**



Particules inférieures à 10 microns

RÉGLEMENTATION
PARTICULES PM10
35 JOURS DE DÉPASSEMENT
MAXIMUM PAR ANNÉE CIVILE

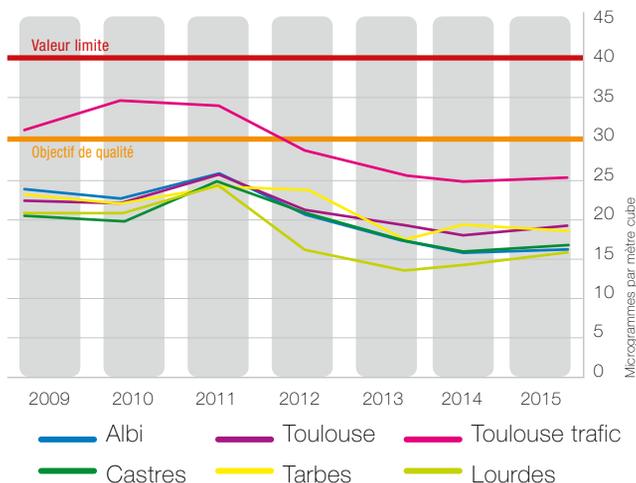


Nombre de concentrations journalières supérieures à 50 microgrammes par m³

Les particules inférieures à 10 microns (PM10) en 2015 : légère hausse des concentrations

Au cours de l'année 2015, les concentrations en particules en suspension sont globalement en légère hausse par rapport à l'année 2014. La situation au cours des trois dernières années est ainsi stable. Les valeurs limites sont respectées tant en situation urbaine de fond qu'à proximité des axes de circulation. À noter également : le site d'Albi en proximité de trafic a enregistré 15µg/m³ de moyenne annuelle pour les PM2,5, moyenne la plus élevée de la région.

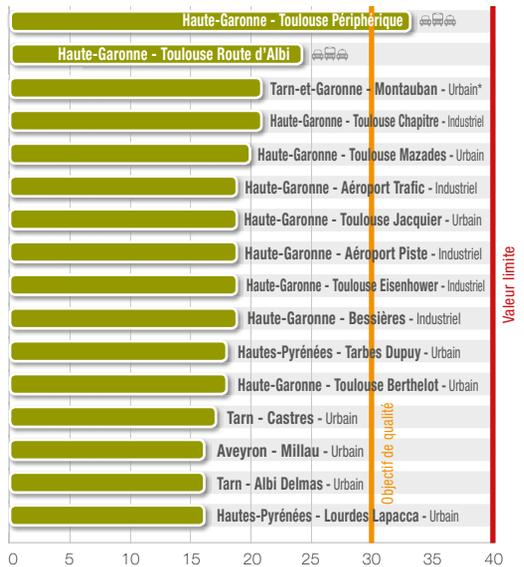
• Situation vis-à-vis de la protection de la santé pour les particules en suspension inférieures à 10 microns (PM10) de 2009 à 2015



• Situation vis-à-vis de la protection de la santé pour les particules en suspension inférieures à 10 microns (PM10) :

L'objectif de qualité de 30 microgrammes par mètre cube en moyenne annuelle n'est pas respecté sur le périphérique de Toulouse.

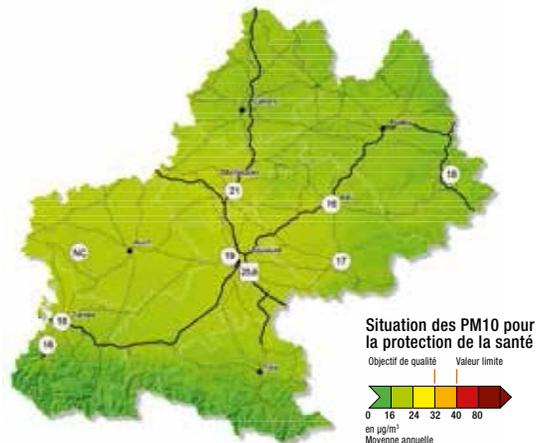
La valeur limite de 40 microgrammes par mètre cube est respectée sur le territoire régional.



Concentration moyenne annuelle en microgrammes par m³

* Campagne de mesure, taux de représentativité inférieur à 90%

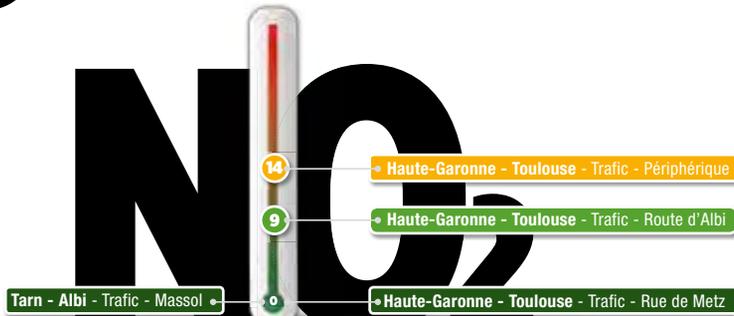
• PM10 : concentration annuelle moyenne sur la région en 2015



LA QUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES EN 2015



Dioxyde d'Azote



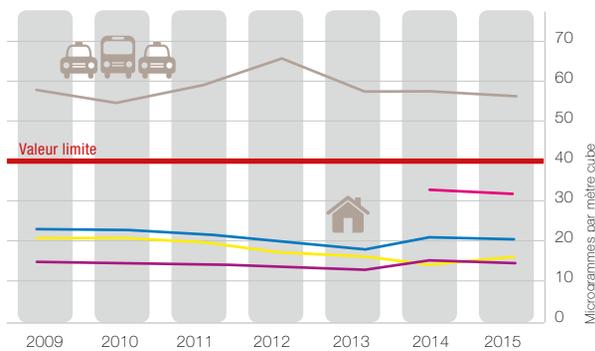
Nombre de concentrations horaires supérieures à 200 microgrammes par m³

RÉGLEMENTATION
DIOXYDE D'AZOTE
18 HEURES DE DÉPASSEMENT
MAXIMUM PAR ANNÉE CIVILE

Le dioxyde d'azote (NO₂) en 2015 : valeur limite pour la protection de la santé non respectée

En 2015, la situation dans les agglomérations de Midi-Pyrénées est stable, tant en situation urbaine de fond qu'à proximité des axes routiers. Le secteur des transports routiers reste la principale source du dioxyde d'azote dans l'air ambiant. L'agglomération toulousaine met toujours en évidence en moyenne annuelle des dépassements de la valeur limite pour la protection de la santé à proximité des principaux axes de circulation. Les concentrations mesurées en proximité trafic sur l'agglomération albigeoise sont nettement plus élevées qu'en situation urbaine de fond mais elles restent inférieures à la valeur limite pour l'année 2015.

- Situation vis-à-vis de la protection de la santé en dioxyde d'azote de 2009 à 2015 en air urbain et à proximité du trafic routier



— Trafic Toulouse — Tarbes
— Urbain Toulouse — Urbain Albi
— Trafic Albi

- Situation vis-à-vis de la protection de la santé en dioxyde d'azote :

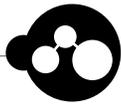
La **valeur limite** à 18 heures de dépassement par an des 200 microgrammes par mètre cube en moyenne sur une heure **est respectée sur le territoire régional.**

La **valeur limite** de 40 microgrammes par mètre cube en moyenne annuelle **n'est pas respectée à Toulouse à proximité du trafic routier.**

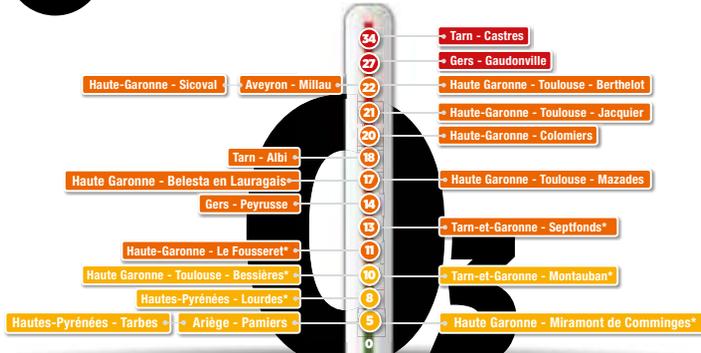


Concentration moyenne annuelle en microgrammes par m³

* Campagne de mesure, taux de représentativité inférieur à 90%



Ozone



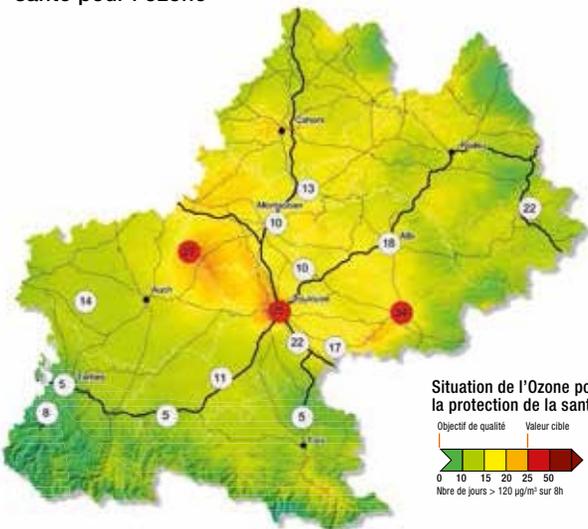
Nombre de jours de dépassement des 120 microgrammes par m³ en moyenne sur 8 heures * Campagne de mesure

RÉGLEMENTATION OZONE
25 JOURS DE DÉPASSEMENT MAXIMUM PAR ANNÉE CIVILE

L'ozone (O₃) en 2015 : deux épisodes de pollution, et la valeur cible dépassée

Les conditions climatiques ensoleillées du printemps et les températures élevées du début d'été ont favorisé la formation d'ozone sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées. Deux épisodes de pollution ont ainsi été observés au début de l'été 2015 sur le département de la Haute-Garonne. Le nombre de jour de dépassement du seuil de protection de la santé humaine est en nette hausse par rapport à 2014 avec jusqu'à 3 fois plus de journées de dépassement. L'objectif de qualité pour la protection de la santé n'est pas respecté sur la totalité de la région et contrairement aux trois dernières années, la valeur cible n'est pas respectée sur le Tarn, la Haute-Garonne et le Gers. La station de mesure dans l'agglomération de Castres est, en 2015, le site le plus exposé à ce polluant.

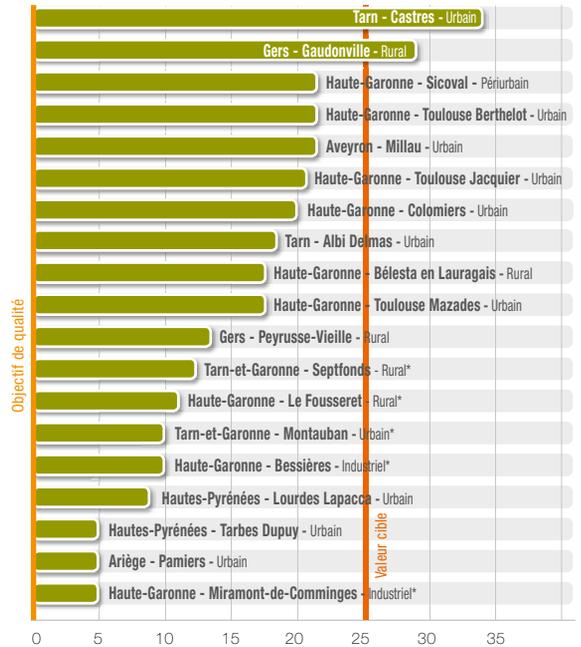
• Situation vis-à-vis de la valeur cible pour la protection de la santé pour l'ozone



• Situation vis-à-vis de la protection de la santé pour l'ozone :

La valeur cible qui demande de ne pas dépasser 120 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 8 heures plus de 25 jours par an **n'est pas respectée à Castres (Tarn) et à Gaudonville (Gers).**

L'objectif de qualité qui recommande de ne pas dépasser 120 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 8 heures **n'est pas respecté sur le territoire régional.**



Nombre de jours de dépassement des 120 microgrammes par m³ en moyenne sur 8 heures * Campagne de mesure

LA QUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES EN 2015

Les épisodes de pollution en 2015

Les épisodes de pollutions ont été nettement plus nombreux en 2015 qu'en 2014. Ainsi, 24 journées de l'année ont fait l'objet de la mise en œuvre de la procédure d'information en cas d'épisode de pollution prévu ou constaté en 2015, contre 13 en 2014. En début d'été, deux épisodes de pollution ont concerné l'ozone sur les départements du Gers et de la Haute-Garonne. L'ensemble des autres épisodes de pollution concernait les particules en suspension en début et fin d'année 2015. Cependant l'essentiel des épisodes de pollution aux particules en suspension a été observé au cours du mois de décembre 2015. Les principaux territoires impactés par ces épisodes de pollution ont été les départements de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées et du Tarn-et-Garonne. Pour le département du Tarn-et-Garonne, un des épisodes de pollution aux particules en suspension a duré 7 journées consécutives du 11 au 17 décembre 2015.

Nombre de jours où une procédure a été mise en œuvre

	2015	2014
Tarn-et-Garonne	11	3
Hautes-Pyrénées	11	10
Haute-Garonne	7	4
Tarn	4	6
Gers	2	2
Lot	0	3
Ariège	0	2
Aveyron	0	2

Deux épisodes en Haute Garonne ont concerné une pollution à l'ozone en 2015

Les épisodes de pollution qui concernent essentiellement les particules en suspension et l'ozone, sont soit constatés à partir des dispositifs de mesures, soit prévus à partir de notre plateforme régionale de prévision pour le jour même ou pour le lendemain. La prévision ou le constat d'un épisode de pollution de l'air conduit à la mise en œuvre par l'ORAMIP d'une procédure d'information auprès du public et des services de l'Etat et des collectivités territoriales concernées. Selon le niveau de concentration atteint, des mesures de limitation des émissions de polluants dans l'air ambiant peuvent être mises en place par la préfecture.

Bilan des indices journaliers de qualité de l'AIR en 2015

AXE 1

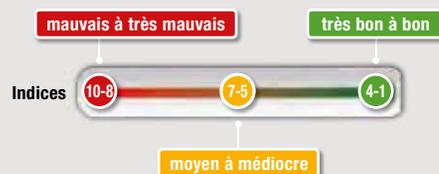
INTÉRÊT GÉNÉRAL

AXE 4

INFORMATION COMMUNICATION



Échelle de l'indice de qualité de l'air de 1 à 10



En 2015, les indices mauvais représentent de 1 à 3% de l'année selon les territoires. C'est légèrement plus qu'en 2014 et cela s'explique par les épisodes de pollution plus nombreux en 2015. L'agglomération de Castres est celle qui met en évidence en 2015 le plus d'indices moyen à médiocre. Ces indices de qualité de l'air moyen à médiocre représentent ainsi 35% de l'année 2015 contre 26% pour cette même agglomération en 2014. Les concentrations élevées en ozone au printemps et en début d'été ont notamment contribué à cette situation. Pour les autres agglomérations, la qualité de l'air a été évaluée comme moyenne à médiocre sur 25 à 30% de l'année 2015. Cependant il faut noter que l'indice de qualité de l'air reste bon globalement les deux tiers de l'année.

Pour recevoir l'indice de qualité de l'air tous les jours par e-mail : abonnez-vous sur internet !

Résultats par station et par polluant en 2015

 Proximité trafic
  Urbain
  Proximité industrielle
  Rural

Moyenne Annuelle AOT40 Max journalier Max.Moy. 8h Nb Jour Moy. 8h > 120 µg/m³ Nb jour > 50 µg/m³ Nb heure > 200 µg/m³ Max Horaire

HAUTE-GARONNE (31)

	COLOMIERS							
	Ozone	59	15906		162	20		185
	MONTGISCARD							
	Ozone	62	16475		163	22		146
	TOULOUSE MAZADES							
	Dioxyde d'azote	21					0	115
	Ozone	56	15239		148	17		171
	Particules PM10	20		54			3	
	TOULOUSE JACQUIER							
	Dioxyde d'azote	20					0	114
	Ozone	56	16822		138	21		178
	Particules PM10	19		66			3	
	TOULOUSE BERTHELOT							
	Dioxyde d'azote	20					0	124
	Ozone	55	15825		149	22		170
	Particules PM10	18		52			1	
	Particules PM2.5	12						
	TOULOUSE METZ							
	Dioxyde d'azote	45					0	160
	Benzène	2,0						
	TOULOUSE PARGAMINIÈRES							
	Dioxyde d'azote	33					0	118
	Monoxyde de carbone	0,4			1,6			
	Benzène	1,5						
	TOULOUSE PÉRIPHÉRIQUE							
	Dioxyde d'azote	73					14	217
	Particules PM10	33		71			21	
	Monoxyde de carbone	0,5			1,6			
	Benzène	1,7						
	TOULOUSE TRAFIC							
	Dioxyde d'azote	47					9	231
	Particules PM10	24		63			17	
	Particules PM2.5	14						
	BLAGNAC AÉROPORT TRAFIC							
	Dioxyde d'azote	25					0	148
	Particules PM10	19		51			1	
	Benzène	1,5						
	BLAGNAC AÉROPORT PISTE							
	Dioxyde d'azote	20					0	181
	Particules PM10	19		50			0	
	BESSIÈRES ÉCONOTRE							
	Particules PM10	19		49			0	
	Ozone*	60			143	10		166
	Arsenic	0,4						
	Cadmium	0,1						
	Nickel	0,6						
	Plomb	2,5						
	TOULOUSE SETMI EISENHOWER							
	Particules PM10	19		49			0	
	Arsenic	0,3						
	Cadmium	0,1						
	Nickel	0,7						
	Plomb	2,8						
	TOULOUSE SETMI CHAPITRE							
	Particules PM10	21		57			5	
	Arsenic	0,3						
	Cadmium	0,1						
	Nickel	1,0						
	Plomb	2,9						

Données en microgrammes par mètre cube sauf arsenic, cadmium, nickel, plomb, benzo(a)pyrène en nanogrammes par mètre cube et monoxyde de carbone en milligrammes par mètre cube. * Mesure temporaire.

Moyenne Annuelle

AOT40

Max journalier

Max.Moy. 8h

Nb Jour Moy. 8h > 120 µg/m³

Nb jour > 50 µg/m³

Nb heure > 200 µg/m³

Max Horaire

HAUTE-GARONNE (31)

BELESTA								
Ozone	66	15816		160	17			189
TOULOUSE BOULODROME								
Plomb	9,1							
TOULOUSE FAURE								
Plomb	6,9							
TOULOUSE FERRY								
Plomb	6,4							
SAINT-GAUDENS DAURAT								
Dioxyde de soufre	0,3							27
SAINT-GAUDENS MIRAMONT								
Dioxyde de soufre	0,4							8
Ozone*				138	5			152

TARN (81)

ALBI DELMAS								
Dioxyde d'azote	15						0	92
Ozone	54	17935		150	18			159
Particules PM10	16		47			0		
Dioxyde de soufre	0,7							15
ALBI MASSOL								
Dioxyde d'azote	31						0	135
Particules PM2,5	15							
CASTRES								
Dioxyde d'azote	9						0	66
Ozone	59	19068		144	34			155
Particules PM10	17		48			0		

HAUTES-PYRÉNÉES (65)

TARBES								
Dioxyde d'azote	17						0	115
Ozone	50	9456		143	5			160
Particules PM10	18		68			6		
Dioxyde de soufre	0							5
Benzo(a)pyrène	0,2							
LOURDES LAPACCA								
Dioxyde d'azote	14						0	106
Ozone	54	11630		150	8			174
Particules PM10	16		54			2		
LOURDES PARADIS								
Dioxyde d'azote	14						0	96
Particules PM2.5	9							
Monoxyde de carbone	0,2			0,6				

GERS (32)

GAUDONVILLE								
Ozone	68	17628		165	27			173
PEYRUSSE-VIEILLE								
Dioxyde d'azote	4						0	28
Ozone	69	12846		148	14			156
Particules PM10	16		80			1		
Particules PM2.5	9							
Benzo(a)pyrène	0,02							
Arsenic	0,2							
Cadmium	0,0							
Nickel	1,8							
Plomb	0,6							

AVEYRON (12)

VIVIEZ USINE								
	Arsenic	1,7						
	Cadmium	2,4						
	Plomb	16,0						
VIVIEZ PLACE 8 MAI								
	Arsenic	0,9						
	Cadmium	1,1						
	Plomb	6,3						
VIVIEZ STADE								
	Arsenic	1,4						
	Cadmium	0,6						
	Plomb	11,0						

Mesures temporaires longue durée

TARN-ET-GARONNE (82)

Montauban								
	Dioxyde d'azote	17					0	148
	Particules PM10	21		68			6	
	Ozone	50	9352		151	10		173

ARIÈGE (09)

PAMIERS								
	Ozone	57	9630		126	5		158
FOIX								
	Dioxyde d'azote	20					0	91
	Particules PM10	23		40			0	

AVEYRON (12)

MILLAU								
	Dioxyde d'azote	5					0	54
	Particules PM10	16		36			0	
	Ozone	57	16344		140	22		146

Mesures temporaires courte durée

TARN-ET-GARONNE (82)

SEPTFONDS								
	Ozone	69	9752		141	13		155

HAUTE-GARONNE (31)

FOUSSERET								
	Ozone	77	9214		143	11		164

AVEYRON (12)

VIVIEZ								
	Particules PM2.5	10,7						

LA QUALITÉ DE L'AIR EN AVEYRON EN 2015

La qualité de l'AIR en Aveyron



L'AIR sous surveillance

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

- **À Viviez : surveillance du chantier de dépollution UMICORE.**
Suivi dans l'air des particules, des métaux et des retombées totales. Mesures complémentaires de particules inférieures à 10 et à 2,5 microns du 3 janvier au 6 février 2014 et du 12 décembre 2014 au 15 janvier 2015.
- **Des nouveaux polluants surveillés à Millau.**
En plus du suivi de l'ozone réalisé en période estivale en 2014, un suivi des particules en suspension PM10 et des oxydes d'azote à compter de janvier 2015 a été effectué pour un an. Les HAP ont été également étudiés en période hivernale.
- **PCAET : Partenariat ORAMIP - Rodez Agglomération.**
Signé en décembre 2015, c'est le premier partenariat de l'ORAMIP pour l'accompagnement d'une collectivité dans le suivi de son PCAET. Cette convention permettra de déployer, pour 6 ans, le dispositif de surveillance intégrant l'inventaire des sources de polluants, la modélisation et la mesure. La cartographie haute définition des zones à enjeux sur l'agglomération alimentera les réflexions dans les projets d'aménagement. Des outils web faciliteront l'information auprès des habitants et du grand public notamment via les sites internet de l'ORAMIP et de Rodez Agglomération.
- **Salles-la-Source :** suivi du niveau d'empoussièrement à proximité de la gravière.

La presse en parle...



© La dépêche 2015

InventAIRe

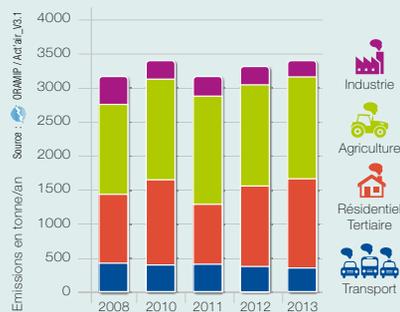
AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

AXE 2 CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS

L'Aveyron représente 13% des émissions de particules PM10 de la région.

Le **secteur agricole** est le plus émetteur de particules en suspension avec 44%. L'hiver plus rigoureux de 2013 a provoqué l'augmentation des émissions de particules en suspension en raison de l'utilisation de chauffage d'appoint au bois.

Évolution des émissions de particules PM10 inférieures à 10 microns



Chiffres Clés

41 % des bovins de la Région Midi-Pyrénées sont élevés dans l'Aveyron

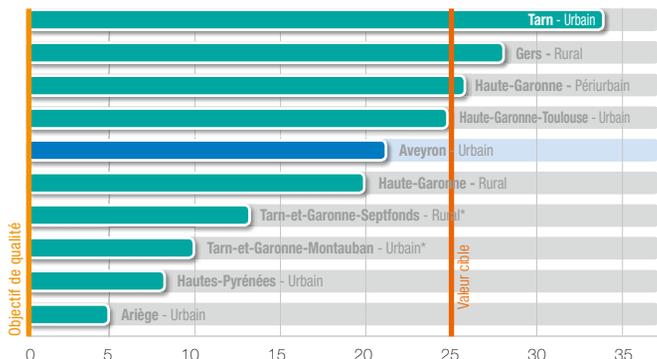
21 % des émissions de PM10 du secteur agricole proviennent de l'élevage agricole

Les niveaux de pollution de l'AIR relevés en Aveyron en 2015

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

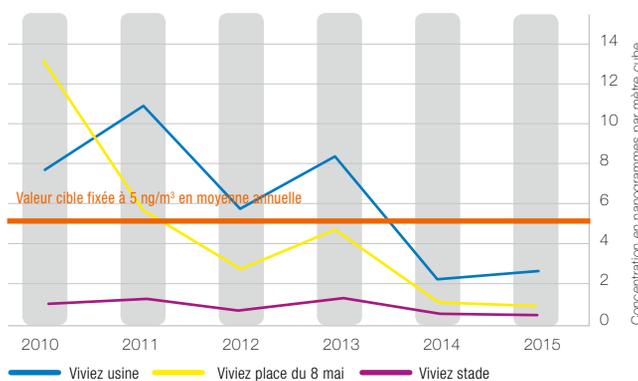
• Ozone O_3

Situation vis-à-vis de la protection de la santé



Nombre de jours de dépassement des 120 microgrammes par m³ en moyenne sur 8 heures
* campagne de mesure

• Cadmium dans les particules inférieures à 10 microns - Viviez



• Réglementation : situation du département



La réglementation est respectée pour les métaux (arsenic, cadmium, plomb). Les niveaux de cadmium dans l'air se sont nettement améliorés en 2015. Pour l'ozone, l'objectif de qualité n'a pas été respecté en 2015 dans l'Aveyron comme dans toute la région.

Perspectives 2016

► **Mise en place du partenariat avec l'Agglomération du Grand Rodez :** accompagnement de la collectivité dans l'élaboration de son PCAET et mise en place d'une campagne de mesures au cours de l'année.

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL **AXE 2** CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS

► **Accompagner les services de l'État et adapter le dispositif de surveillance de la qualité de l'air** pour décliner localement le nouvel arrêté relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution dans l'air ambiant.

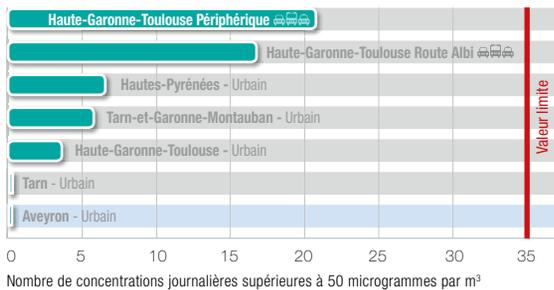
► **Assurer un suivi pérenne de l'ozone dans le département de l'Aveyron, à Rodez et Millau.** Ces mesures permettront d'améliorer les connaissances, et de répondre aux exigences européennes.

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

► **Poursuite du partenariat avec UMICORE**

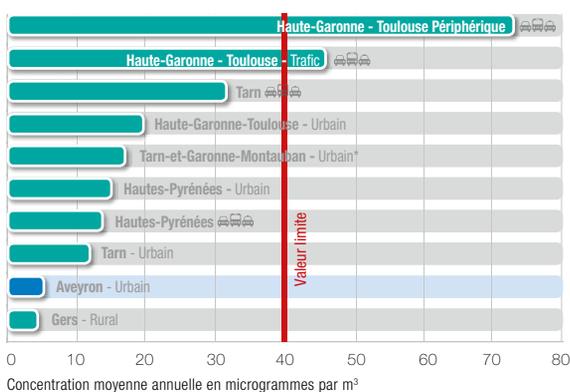
• Particules en suspension < 10 microns PM_{10}

Situation vis-à-vis de la protection de la santé



• Dioxyde d'azote NO_2

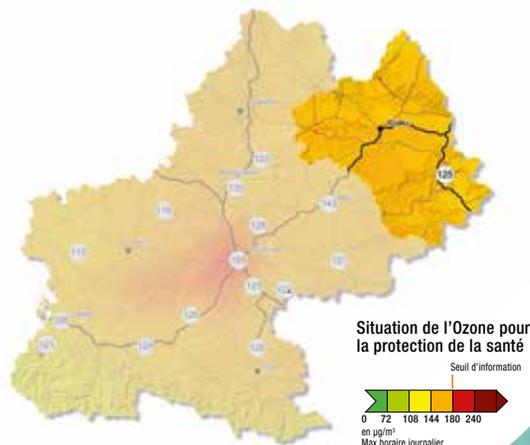
Situation vis-à-vis de la protection de la santé



Événement particulier de pollution

► Journée du 4 juillet 2015

La concentration maximale pour le département a été observée au cours de la journée du 10 juillet avec 146 µg/m³ en moyenne horaire. En début de saison estivale les conditions météorologiques ont favorisé la formation d'ozone sur l'ensemble de la région avec notamment le 4 juillet un épisode de pollution sur le département de Haute-Garonne. Le département de l'Aveyron n'a pas connu d'épisode de pollution sur cette journée.



La gouvernance de l'association

Le 17 novembre 2015, Michel AUJOLAT a été désigné pour assurer la présidence de l'Observatoire Régional de la Qualité de l'AIR en Midi-Pyrénées (Atmo-Midi-Pyrénées ORAMIP). Présidé par Thierry SUAUD depuis 2014 au titre de son mandat d'élu pour la Région Midi-Pyrénées, le Conseil d'Administration de l'ORAMIP a procédé à la réattribution de la présidence dans le contexte des élections régionales en décembre.

Collège État

- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), secrétaire de l'AASQA
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), assesseur
- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

État

Collège Collectivités

- Toulouse Métropole, Michel AUJOLAT, président de l'AASQA à partir du 17 novembre 2015
- Conseil Régional de Midi-Pyrénées, Thierry SUAUD, président de l'AASQA jusqu'au 17 novembre 2015
- TISSEO-SMTC Marthe MARTI

- Ville de Tarbes (65), Jean-Claude PIRON
- Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (CAA, 81), Sarah LAURENS
- Ville de Balma (31), Valérie FLORENT

Collectivités

Conseil
d'administration

Collège Industriels

- Électricité de France, délégation régionale (EDF), Bruno MAGIMEL, trésorier de l'AASQA
- Dalkia, Thierry ALLONCLE, assesseur
- Fibre Excellence, Patrick JOLY
- Lafarge Ciments, Christophe BIGNOLAS
- Tarnaise des Panneaux, Pierre CHAIGNON
- UMICORE, Jean-François FARRENG

Industriels

Associations
et personnalités
qualifiées

Collège Associations et personnalités qualifiées

- Madame José CAMBOU, vice-Présidente de l'AASQA
- Monsieur Bernard DUCHENE, assesseur
- Association pour le Développement de l'Apiculture en Midi-Pyrénées (ADAM), Christophe ÉTIENNE
- Pr Alain DIDIER
- Institut de Veille Sanitaire (InVS)/CIRE, Damien MOULY
- Madame Régine LANGE

Réunions statutaires 2015

Bureau de l'association : 27 Février 2015

Conseil d'administration : 28 Mai, 7 Octobre et 17 Novembre 2015

Assemblée Générale : 22 Juin 2015

Une nouvelle région : une nouvelle Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air



« Nouvelle par son périmètre, nouvelle par l'étendue de ses missions, nouvelle par ses statuts, nouvelle par ses moyens et par son organisation, cette fusion est aussi l'opportunité pour construire une nouvelle communauté de travail et un outil à la hauteur des enjeux de la qualité de l'air sur notre nouveau territoire. » (Extrait de la déclaration d'Yves PIETRASANTA, président d'Air LR, et Michel AUJOULAT, président d'Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP le 16/02/2016.)

Les AASQA bénéficient d'un agrément territorial et sont, à ce titre, soumises à l'organisation administrative des régions ; les fusions des régions ont donc entraîné, en 2015, la perspective pour l'ORAMIP de fusionner avec AIR Languedoc Roussillon.

La création de la nouvelle association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est ainsi engagée. Ce processus doit être achevé pour le 1^{er} janvier 2017.

Le travail en commun a démarré dans le courant de l'année 2015 avec la structuration d'une commission de suivi de la fusion, constituée d'administrateurs des 2 AASQA désignés par les Conseils d'Administration.

Accompagnée par deux cabinets juridiques et ressources humaines, cette commission de suivi, instance de concertation et de proposition, a pour but de préparer un projet stratégique partagé, un traité de fusion et de nouveaux statuts.

Tous ces éléments seront présentés en mai et juin aux instances d'Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP pour une adoption formelle en septembre et décembre 2016.

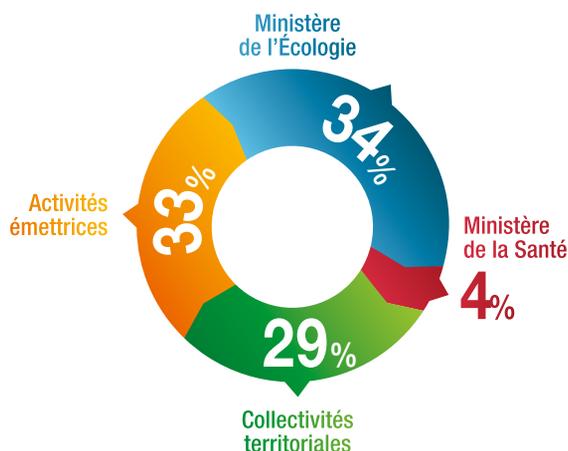


Séance de travail de la commission de suivi de la fusion

Le financement de l'AASQA

Un financement assuré par l'État, les collectivités et les industriels et une prise de décision partagée par les 4 collèges de l'ORAMIP sont les garanties de l'indépendance et de la transparence de son information.

• Contribution des collèges au financement 2015 :



La modernisation de la comptabilité

Réalisation en interne de la plaquette des comptes

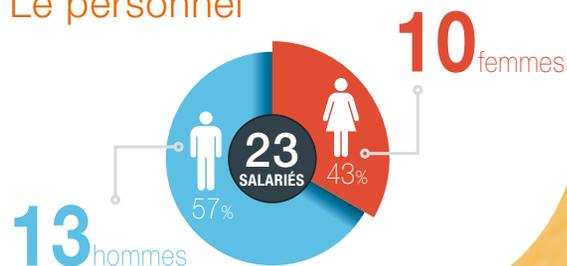
Grande première pour l'ORAMIP : en 2015, l'établissement des comptes (incluant le bilan, le compte de résultat, l'état des provisions et des immobilisations) est désormais réalisé en interne par la comptable de l'ORAMIP.

Mise en place de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) au 01/10/2015

Reposant sur la transmission unique, mensuelle et dématérialisée des données issues de la paie et la transmission dématérialisée de signalements d'événements, la DSN (déclaration sociale nominative) est un projet majeur du « choc de simplification ».

Ce principe a vocation à remplacer, à terme, toutes les déclarations sociales pour les entreprises en France. L'ORAMIP s'est adaptée à ce nouveau dispositif dès 2015.

Le personnel



Moderniser l'outil de production de l'ORAMIP : naissance des nouveaux locaux

Favoriser le travail collaboratif par un bâti économique et de qualité

L'Assemblée Générale du 26 juin 2013 a validé le principe d'une réflexion pour une nouvelle implantation des locaux de l'ORAMIP, répondant aux évolutions de la structure. Le projet de construction de nouveaux locaux a été préférentiellement retenu. Il a abouti, le 25 mars 2015, à l'acquisition d'une partie de terrain situé au 10 chemin des Capelles à Toulouse appartenant au Conseil Départemental de Haute-Garonne.

Inscrit à l'objectif 4.2 du projet associatif « **Améliorer l'exemplarité environnementale et sociale de l'ORAMIP** », le projet de construction a été étudié sur la base de trois critères :

- la qualité environnementale du bâtiment,
- l'accessibilité (proximité des transports en commun),
- la visibilité de la structure.

Le projet élaboré par le cabinet d'architecture HARTER a pour ambition de valoriser un site de qualité. Le terrain est arboré et situé à proximité du TER ligne Auch-Toulouse, avec une orientation permettant de créer un environnement de travail de qualité, laissant par ailleurs la possibilité d'une réserve foncière.

Ce projet a également pour objectif de favoriser les échanges et le travail collaboratif. Les bureaux sont organisés autour d'un vaste volume central sur deux niveaux. Cet espace est lumineux, ventilé naturellement, et accueille les moments du travail en commun. Les espaces de travail s'adapteront aux besoins futurs de l'ORAMIP puisqu'une extension d'environ 300m² est possible. Par les orientations techniques retenues, le bâtiment d'activité simple et économique, en investissement comme en exploitation, garantira des performances acoustiques, thermiques, énergétiques intéressantes.



Améliorer et garantir la qualité des services rendus

Mutualiser et garantir la qualité

► Laboratoire du Grand Sud Ouest

Le laboratoire du Grand Sud Ouest, LGSO, basé à l'ORAMIP, est un laboratoire interrégional d'étalonnage. Il garantit la qualité des mesures réalisées dans le grand sud-ouest de la France.

Il intervient pour les territoires des AASQA d'Aquitaine (AIRAQ), de Poitou-Charentes (Atmo Poitou-Charentes), de Midi-Pyrénées, (Atmo ORAMIP), du Limousin (LIMAIR) et Andorre. Laboratoire de niveau 2 dans la chaîne nationale d'étalonnage, il gère des étalons intermédiaires raccordés tous les trois mois aux étalons de références nationaux.

L'audit COFRAC a confirmé l'accréditation (COFRAC) du LGSO avec l'extension pour des raccordements en NO₂ et O₃ multipoints, en plus de la gamme habituelle NO, NO_x, CO, SO₂ et O₃.

► Conformité aux certifications européennes

En 2015, comme en 2014, les analyseurs de gaz certifiés aux normes européennes ont été testés sur plusieurs jours sur le banc d'essai de l'ORAMIP pour s'assurer de la performance métrologique des appareils.

Conformément à ces normes européennes, l'incertitude de mesures a également été calculée sur 2015 pour l'ozone et le dioxyde d'azote au niveau des seuils d'information. L'ensemble de ces résultats est conforme aux exigences européennes.

Optimiser la gestion des moyens techniques : la GMAO

Support entièrement informatisé, accessible en ligne, à tout moment, et en situation de mobilité, la GMAO, (gestion de maintenance assistée par ordinateur), a ainsi été déployée, pour gérer les actions de maintenance, assurer la traçabilité de l'information et un suivi précis du respect des normes. Ce dispositif est opérationnel depuis la fin d'année 2015.

L'année 2015 a été consacrée à la mise en place d'un nouveau support de gestion des interventions techniques.

Le système permet un meilleur partage de l'information à l'ensemble de l'équipe ORAMIP, et permet la gestion et le suivi de toutes les anomalies sur l'équipement au sens large (informatique, appareillage, automobile...) de la structure.

Améliorer les prévisions

► Coopération interrégionale pour l'optimisation des modèles de prévision

Un partenariat avec AIR LR et AIRAQ a démarré en 2015 pour étendre les prévisions de l'ORAMIP, en intégrant les mesures et les données d'inventaire de nos homologues de Languedoc-Roussillon et Aquitaine.

L'utilisation de données d'émissions issues des inventaires régionaux d'Airaq et d'Air LR va permettre d'obtenir des prévisions plus précises en évaluant les contributions des polluants transportés entre nos régions. L'intégration complète et définitive devrait être effective courant 2016.

C'est aussi à travers un partenariat avec Air Rhône Alpes, Air PACA et Air LR que l'ORAMIP participera à une mise en commun des données de mesures et de prévisions dans le but de mettre en cohérence les prévisions en limite de régions. Ce travail a été amorcé en 2015 et se poursuivra en 2016.

► Inventaire et plateforme ICARE

L'ORAMIP a avancé en 2015 et poursuivra en 2016 l'intégration de la plateforme ICARE, Inventaire CAstré REgional, co-construit par une vingtaine d'associations de surveillance de la qualité de l'air.

Cet outil a vocation à optimiser la réalisation de l'inventaire des émissions de polluants en fonction des activités, par des temps de calcul et de conception optimisés.

Cette optimisation permettra, à terme, une mise à disposition plus rapide des données d'inventaire. Largement utilisé par le réseau des AASQA, cet outil permettrait également une comparaison fiable des données d'inventaire produites par chacune des régions, par une homogénéisation de la méthodologie utilisée.

La communication : mettre à disposition, diffuser la connaissance, sensibiliser

Les relations presse

❶ Dans l'objectif d'informer et de sensibiliser un large public aux enjeux et à la thématique de la qualité de l'air, les relations presse se situent au cœur de la mission de communication d'Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP. Ainsi en 2015, 4 conférences de presse ont spécifiquement été organisées à l'occasion :

- Du lancement de l'étude transport,
- De la publication du bilan de la Qualité de l'Air,
- De la Journée Nationale de la Qualité de l'Air ; elle fut également l'occasion de lancer l'action de sensibilisation dans les écoles et la signature de la convention avec l'ARS,
- De la signature d'une convention de partenariat avec Rodez Agglomération (co-organisée avec les services de Rodez Agglomération).

Au moins 135 sujets médias ont été recensés, suite à ces actions de presse, ou suite aux communiqués liés aux procédures d'information en cas d'épisode de pollution.

Expo " L'air, notre bien le plus précieux ! "

❶ Une nouvelle exposition itinérante a été conçue en 2015 dans l'objectif de présenter à un large public les principaux enjeux sur le thème de la qualité de l'air. Rendue possible grâce à un partenariat État-Région, l'exposition est composée de 5 panneaux 85 x 200cm. Une réflexion sur la traduction graphique et visuelle des concepts liés à la qualité de l'air a été menée, dans le but de rendre le message accessible au plus grand nombre.

Livrée en fin d'année 2015, cette exposition a vocation à tourner en itinérance dans les lieux d'accueil du public. Elle a déjà été diffusée et installée en 2015 dans une école de Plaisance du Touch à l'occasion du lancement des ateliers de sensibilisation. D'autres lieux de diffusion seront recherchés pour 2016.



Une journée de cohésion, un temps de partage et de convivialité en interne

❶ Le 9 Octobre 2015, l'équipe de l'ORAMIP s'est rendue à l'observatoire du Pic du Midi où elle a été accueillie par M. François GHEUSI, physicien au laboratoire d'aérologie du CNRS ; visite des installations, présentation des recherches et expériences réalisées sur la plateforme dans les domaines de l'astronomie et de la pollution atmosphérique ont rythmé la journée.

Ce moment de grande convivialité et de cohésion s'est déroulé sous un soleil éclatant qui a permis d'admirer l'un des plus beaux panoramas de la chaîne des Pyrénées.



Le site internet

Le site internet tient une place clé dans la mise à disposition des données et la diffusion des connaissances en direction de tous les publics. Mis à jour en continu, il a fait l'objet d'améliorations en 2015, évolutions qui ont à la fois porté sur une optimisation d'éléments graphiques du site, et sur des fonctionnalités techniques renouvelées :

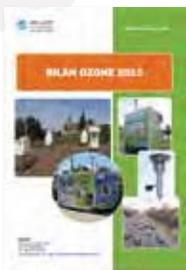
- ❶ Une nouvelle forme pour la carte des indices quotidiens
- ❷ Le changement de la page d'accueil
- ❸ Un nouveau système de consultation des mesures en direct par affichage dynamique et multicritères (dates, stations, polluants)

Perspectives 2016

- **Parution des bulletins d'information** : ces parutions seront liées aux études publiées (caractérisation chimique des particules, campagnes de mesures phytosanitaires, étude transport), au bilan annuel de la qualité de l'air, à la fusion des AASQA.
- **Diffusion des newsletters d'information** : une parution par mois retracera les actualités d'Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP.
- **Communication par actions de presse** : elles soutiendront les publications des études : caractérisation chimique des particules, campagnes de mesures phytosanitaires, étude transport. Elles informeront, entre autres, sur la nouvelle présidence d'Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP, le bilan annuel de la qualité de l'air, ou la présentation de l'action de sensibilisation l'Air et Moi.
- **Évolutions du site internet** : la recherche documentaire sera améliorée avec la mise au point d'un filtre multicritère pour faciliter l'accès à ces ressources. Des évolutions sur les e-mailings et l'organisation de la page d'accueil sont également prévues avant la refonte en 2017 après fusion avec Air LR.
- **Évolution des outils et méthodes** : ce travail améliorera la qualité rédactionnelle des écrits publiés par Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP. De même, la mise au point du processus de traitement des demandes client permettra une meilleure traçabilité et facilitera les réponses.
- **Participation à des événements** : nous serons présents sur **le Village du Poumon**, événement grand public organisé par l'association Mai Poumons ; nous interviendrons aussi en direction des professionnels de santé, avec le **colloque Air / Santé** organisé par le CHU de Toulouse et l'Agence Régionale de Santé en mai 2016.
- **Diffusion de l'Expo « L'Air, Notre bien le plus précieux »** à destination de nos adhérents.

Les publications ORAMIP

- **34 rapports publiés dans l'année**
- disponible sur notre site internet
<http://oramip.atmo-midipyrenees.org/>
- Suivi de la qualité de l'air en **zones urbaines** : Toulouse Métropole, Albi, Castres-Mazamet, Tarbes, Lourdes, Montauban
- Évaluation du **Plan de Protection de l'Atmosphère** : état initial 2009/scenario 2020, et évaluation complémentaire 2020 relative à l'impact de l'abaissement de vitesse
- Bilan ozone en **Midi-Pyrénées**
- Synthèse de la surveillance dans le métro toulousain
- Évaluation des niveaux de particules PM10 dans certaines stations du métro toulousain
- Bilan des campagnes de mesures en phytosanitaires, CD31 et CD32
- Suivi de la qualité de l'air autour des sites industriels de Midi-Pyrénées
- Étude sur la caractérisation chimique des particules en 3 sites de Midi-Pyrénées



Chiffres clés

Les chiffres clés indiquent une progression du nombre de visites de notre site internet (+6%). Les réponses aux demandes externes sont en légère baisse de 8%, probablement en partie grâce à l'impact positif de notre site internet en terme d'information générale.

La progression des retombées presse recensées en 2015 (+12 %) est probablement liée à des actualités fortement relayées comme la journée nationale de la qualité de l'air, ou le lancement de l'étude transport.

34 rapports publiés

Nombre de rapports publiés par le service étude

217 réponses aux demandes d'informations ponctuelles

Demandes de professionnels ou particuliers

4 actions de presse en 2015

Conférences de presse

135 retombées presse

Retombées/sujets de presse recensés au total sur l'année (diffusions web, presse écrite, tv et radio)

20 interviews

Diffusions web, presse écrite, tv et radio

Relations presse recensement/estimation sur l'année

52 535 visites

Visites sur le site internet

<http://oramip.atmo-midipyrenees.org>

178 632 pages vues

Nombre de pages vues sur le site internet

Abonnements aux lettres d'information électronique ORAMIP

2095 abonnés alerte

Nombre d'abonnés alerte

784 abonnés indices

Nombre d'abonnés indices

2067 abonnés lettre info

Nombre d'abonnés La Lettre d'Info

357 Suiveurs sur Twitter

Perspectives 2016

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

► Réussir la fusion ORAMIP - AIR LR

Mobiliser les adhérents et les équipes autour d'un projet fédérateur en matière de qualité de l'air. Les deux sites de Montpellier et de Toulouse travailleront en synergie et complémentarité pour que la nouvelle AASQA soit à la hauteur des enjeux de nos métropoles et du territoire régional.

► Élaborer et partager le PSQA 2017-2021

Adopter un Plan de Surveillance de la Qualité de l'Air pour 2017-2021 sur le territoire de la nouvelle région.

► Améliorer la couverture du territoire

Assurer un suivi pérenne de l'ozone : à la demande de l'Etat, le dispositif de mesures installé à Pamiers sera pérennisé ; le dispositif provisoire de Millau sera maintenu pour assurer la continuité du suivi de ce polluant en Aveyron et dans l'attente de l'implantation d'un site pérenne dans ce département.

Réaliser une campagne de mesures longue durée sur le territoire en partenariat avec le Conseil régional Midi-Pyrénées. Ce partenariat prévoit également la réalisation de deux campagnes de mesures de l'ozone en période estivale.

Déployer un dispositif de mesures à Figeac, dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Régionale de Santé du Lot.

Préparer le déploiement des dispositifs de prévisions sur le territoire de la nouvelle région.

► Réorganiser le dispositif de suivi à proximité du trafic routier

Remplacer la station de qualité de l'air de la rue Pargaminières à Toulouse par un nouveau site qui réponde aux normes européennes, qui soit pertinent en termes d'exposition des populations et conforme aux contraintes architecturales du cœur de Toulouse.

Pérenniser le suivi de la qualité de l'air, notamment des particules fines, à proximité du trafic routier dans une autre Préfecture de Midi-Pyrénées.

Étudier avec la Ville de Lourdes et l'agglomération l'évolution de la convention de partenariat intégrant le suivi du PCAET et l'évolution des sites de mesures.

Prolonger le suivi de la qualité de l'air mis en place en mars 2015 au stade de La Fobio à Montauban afin de confirmer les tendances 2015.

► Cartographier le dioxyde d'azote

Cartographier la concentration en NO₂ sur les agglomérations de Tarbes, Montauban et Toulouse. Mettre à disposition des cartographies haute définition.

► Gérer les épisodes de pollution

Adapter localement le dispositif de surveillance de la qualité de l'air au nouvel arrêté relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution dans l'air ambiant et à la mise en œuvre de mesures.

► Participer à la révision des Plans et Programmes

Produire les données pour la partie AIR de l'évaluation environnementale du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de Toulouse.

Contribuer à l'évaluation et au suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) : ATMO Midi-Pyrénées ORAMIP participera à la mise en œuvre des actions pour lesquelles il est identifié comme partenaire et produira les indicateurs de suivi annuels arrêtés au niveau national sur la base des données actualisées mises à disposition par les partenaires.

Proposer des partenariats aux collectivités en charge des PCAET pour l'évaluation des actions mises en œuvre et le suivi de la qualité de l'air sur le territoire.

► Renouveler les conventions

Renouveler les conventions de partenariat avec Toulouse Métropole et avec la Ville de Lourdes. Pour cette dernière, un partenariat avec la Communauté d'Agglomération est à l'étude, la compétence « qualité de l'air » étant de son ressort.

Renouveler également les partenariats avec les communautés du GRAND TARDES, du GRAND MONTAUBAN, et les conseils départementaux du Gers et de Haute Garonne, ainsi qu'avec notre partenaire industriel Fibre Excellence.

Renouveler la convention avec l'Etat (DREAL) pour le territoire de la nouvelle région, pour une durée de trois années.

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

► Surveiller la qualité de l'air dans le métro de Toulouse et le long du tracé de transport en commun en partenariat avec Tisséo

Étudier la qualité de l'air intérieur sur la ligne B du métro. L'étude portera notamment sur la mesure de particules fines et ultra-fines (PM1).

Suivre la qualité de l'air extérieur sur les sites de transports en commun. Plusieurs études sont prévues pour le suivi de l'impact des infrastructures de transports sur la qualité de l'air. La ligne du tramway "Envo!" desservant l'aéroport fera notamment l'objet d'une campagne de mesure et d'une cartographie de la pollution.

AXE 2 CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS

► Actualiser l'inventaire des sources de pollution de l'air

ATMO Midi-Pyrénées ORAMIP poursuit la mise à jour de l'inventaire des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Ce travail permet d'améliorer les données d'entrée des modèles de prévision de l'ORAMIP et de produire des indicateurs de référence pour les plans et programmes. En 2016, la mise à jour concernera l'année 2014.

► Poursuivre l'intégration de la plateforme ICARE

En 2016, ATMO Midi-Pyrénées ORAMIP intègre la plateforme ICARE, Inventaire CAdastré REgional. Cette plateforme permet le calcul, l'échange et à terme la mise à disposition de données d'émissions de polluants et gaz à effet de serre à l'échelle communale.

► Améliorer les connaissances aux abords de la plateforme aéroportuaire Toulouse Blagnac

En plus de la mise à jour des données d'inventaire de l'Aéroport Toulouse-Blagnac pour 2014 et 2015, 2016 sera l'année de la modélisation de la pollution atmosphérique de cette zone.

► Poursuivre le projet PATER

Poursuivre les travaux de modélisation de la pollution atmosphérique prévus au projet Pater « Pollution Atmosphérique sur le Territoire français : modélisation et effets sanitaires » dans le cadre d'une convention avec Atmo France : Le projet porte sur les liens entre l'exposition de femmes enceintes à la pollution atmosphérique et la croissance fœtale. Ces données seront utilisées par l'INSERM pour étudier les effets de la pollution atmosphérique sur les paramètres de croissance intra-utérine et sur la prématurité.

AXE 2 CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS

AXE 3 PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES

► Améliorer les connaissances sur les particules

Analyser et comprendre la composition des particules à Lourdes. Les données seront mises en parallèle avec les relevés effectués dans le Gers et en région toulousaine.

► Développer des partenariats pour l'évaluation et le suivi de l'impact des aménagements urbains

Mettre en place des partenariats nouveaux pour l'étude de la qualité de l'air lors de projets d'aménagements urbains pour évaluer l'état initial, l'impact de ces aménagements, et suivre la qualité de l'air sur les sites.

► Étudier l'impact des aménagements le long du périphérique toulousain, échangeur Lespinet Rangueil

En partenariat avec la DREAL et la ville de Toulouse, une étude sera réalisée sur l'impact de l'aménagement de murs anti-bruit et mise à 2x3 voies du périphérique toulousain à proximité de zones résidentielles et de groupes scolaires. L'objectif sera de mettre en évidence l'impact en termes de pollution atmosphérique sur cette zone.

► Contribuer au dispositif régional de surveillance des pollens

Sur la base du pollinarium mis en place à Tarbes et des projets envisagés par d'autres collectivités, en prenant en compte les informations fournies par le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), participer à la définition des modalités de diffusion des informations en lien avec l'Agence Régionale de Santé et à travers la conclusion d'une convention multi-partenaire.

► Assurer le suivi des phytosanitaires dans l'air

Mener des campagnes de mesures dans le Lot dans le cadre du partenariat avec l'ARS et rechercher de nouveaux partenaires.

► Actualiser les connaissances sur l'exposition à la pollution de l'air des usagers des transports dans l'agglomération toulousaine

Valoriser l'étude « à vélo, à pied, en voiture, en bus, en tram, en métro, en TER, quel AIR respire-t-on lors de nos déplacements domicile/travail ? » sur l'agglomération toulousaine.

► Mettre en place un conventionnement avec l'École des Mines de Douai

Établir une convention avec l'École des Mines de Douai pour le maintien de la station de mesures MERA à Peyrusse-Vieille (Gers).

AXE 4 INFORMATION COMMUNICATION

► Démarrer la construction du nouveau bâtiment ORAMIP

En 2016, l'ORAMIP lancera la construction de ses nouveaux locaux Chemin des Capelles à Toulouse, répondant aux normes énergétiques et environnementales actuelles.

AXE 4 INFORMATION COMMUNICATION

AXE 2 CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS

► Sensibiliser à la qualité de l'air

Dans le cadre d'une convention avec l'Agence Régionale de Santé, sensibiliser à la pollution atmosphérique les enfants des établissements scolaires situés dans la zone du Plan pour la Protection de l'Atmosphère.

Consulter le détail des objectifs en page 2.

Ils sont **adhérents de l'ORAMIP** en 2015

ADMINISTRATIONS

ADEME
AGENCE RÉGIONALE DE SANTE
DRAAF
DREAL

Ils sont adhérents en 2015

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CASTRES-MAZAMET
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
COMMUNE DE SAINT-MARTIN
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN ET GARONNE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS
CONSEIL REGIONAL LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRENEES
DECOSET
LE GRAND MONTAUBAN
LE GRAND TARBES
RODEZ AGGLOMERATION
SICOVAL
TISSEO-SMTC
TOULOUSE METROPOLE
VILLE D'AUCH
VILLE DE BALMA
VILLE DE BLAGNAC
VILLE DE COLOMIERS
VILLE DE LOURDES

VILLE DE MILLAU
VILLE DE PORTET-SUR-GARONNE
VILLE DE TARBES
VILLE DE TOULOUSE

ACTIVITÉS ÉMETTRICES

AÉROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC
AIRBUS FRANCE
ALTEO ARC
ARKEMA FRANCE
AUBERT DUVAL
COFELY GDF-SUEZ
DALKIA
E.I.V. - SNCF
ECONOTRE
ELECTRICITE DE FRANCE
ENROBES TOULOUSE
FIBRE EXCELLENCE
FONDERIES DECHAUMONT
IMERYS TALC
KNAUF SUD-OUEST
LAFARGE CEMENTS
SECAM
SETMI
SETMO / NOVERGIE
SIADOUX /B.G.O. (BÉTONS GRANULATS OCCITANS)
SNAM
SOCARO ROUSSILLE
SOGEFIMA / MALET
SOGRAR / B.G.O.

SOLEV
STCM
TARNAISE DES PANNEAUX
UMICORE
UNION DES INDUSTRIES DE PROTECTION DES PLANTES
VEOLIA
VERRENERIE OUVRIERE D'ALBI

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES ASSOCIATIONS

ADAM (ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DE L'APICULTURE EN MIDI-PYRÉNÉES)
ASSOCIATION MAI POUMONS
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MIDI-PYRÉNÉES
FREDON (FÉDÉRATION RÉGIONALE DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DES CULTURES)
GADEL (GROUPEMENT ASSOCIATIF DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DU LOT)
INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE / CIRE LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES
ORS (OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ)
RÉGINE LANGE
MICHEL RAYNAL
MADAME JOSÉ CAMBOU
BERNARD DUCHENE
PROFESSEUR ALAIN DIDIER

Les conventions renouvelées au cours de l'année

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

- **TOULOUSE MÉTROPOLE** : Évaluation et suivi de la qualité de l'air sur la métropole toulousaine
- **SICOVAL** : Évaluation et suivi de la qualité de l'air sur le territoire du SICOVAL
- **VEOLIA EAU GINESTOUS** : Mesures d'évaluation de la qualité de l'air dans l'environnement de l'usine d'incinération des boues de Ginestous

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

AXE 3 PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES

● RÉGION MIDI-PYRÉNÉES :

- Participation à l'évaluation de la composition des particules en suspension en lien avec les pratiques de combustion de la biomasse
- Participation à l'évaluation des phytosanitaires dans le compartiment aérien
- Participer à la production et la diffusion du bilan annuel sur la qualité de l'air et les émissions de polluants atmosphériques de Midi-Pyrénées
- Participation au programme annuel de mesures longue durée (12 mois) concernant les polluants réglementés sur les territoires à enjeux en termes de pollution atmosphérique
- Participer au dispositif de mesures de l'ozone sur le territoire régional

Nouvelles conventions

AXE 3 PRÉCURSEUR THÉMATIQUES ÉMERGENTES

● AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DU LOT :

Évaluation de la qualité de l'air dans le département du Lot, information et prévention des publics sensibles et évaluation de la présence de phytosanitaires dans l'air sur trois territoires

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

- **RODEZ AGGLOMÉRATION** : Évaluation de la qualité de l'air par la mise en oeuvre de campagnes mobiles de mesure des particules, des oxydes d'azote et de l'ozone, des cartographies du dioxyde d'azote et de la modélisation

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

- **DREAL STID** : Évaluation de la qualité de l'air dans l'environnement d'un projet d'infrastructure routière – rocade sud de Toulouse, section Rangueil Lespinet – associée à des campagnes de mesures dans les établissements scolaires, avant, pendant et après travaux, et à la diffusion des résultats et à la concertation des associations des quartiers riverains.

En 2016,

« chacun a droit à respirer
un air qui ne nuise pas à sa santé »

La loi LAURE* a 20 ans



© Edouard Pey



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

LANGUEDOC ROUSSILLON
LA RÉGION MIDI PYRÉNÉES



ORAMIP
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES
Atmo Midi-Pyrénées

*Loi LAURE : Loi n° 96-1236 du 30 décembre
1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie

ORAMIP ATMO Midi-Pyrénées

19 avenue Clément Ader - 31770 COLOMIERS

Tél. : 05 61 15 42 46 / Fax : 05 61 15 49 03

E-mail : contact@oramip.org

Internet : <http://oramip.atmo-midipyrenees.org>

Document co-financé dans le cadre du Contrat de Projets État-Région.

Tirage : 350 ex. N° ISSN : 2263-2387 - Dépôt légal : à parution.

PUBLICATION NON REDIFFUSÉE EN CAS DE DONNÉES INVALIDÉES. DIRECTEUR DE PUBLICATION : MICHEL AUJOULAT, PRÉSIDENT D'ATMO MIDI-PYRÉNÉES ORAMIP. CONTENU RÉDACTIONNEL : ORAMIP. CONCEPTION-RÉALISATION : AGENCE CONVERGENCE RCB B 344 600 598, 05 62 15 04 43. IMPRESSION : IMPRIMERIE ROCHELAISE.